



MUSÉE
CLEMENCEAU



PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL DU MUSÉE CLEMENCEAU

2024-2029



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
UN APPARTEMENT ET UN JARDIN EXCEPTIONNELS AU CŒUR DE PARIS	4
L'histoire	5
L'emplacement	6
Les lieux	6
Chronologie	10
Les autres maisons Clemenceau	13
I. ÉTAT DES LIEUX	14
I. A - L'APPARTEMENT - LES COLLECTIONS	15
Les collections patrimoniales	15
Le fonds documentaire	17
La gestion des collections	18
La restauration de l'appartement	19
La sûreté du musée	20
I. B - LA PROGRAMMATION CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE	21
La programmation culturelle	21
L'état de la recherche sur Clemenceau	25
I. C - LE MUSÉE ET SON PUBLIC	26
Les publics	26
Les tarifs	28
Les services au public	29
Les partenariats	30
La communication	31
I. D - LES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS	32
Les revenus	32
Le personnel	32

II. LES AXES DU PROJET	33
II.A - PRÉSERVER LE PASSÉ	34
L'appartement	34
Les collections	35
Le jardin, un espace en soi	36
II.B - LA PROGRAMMATION CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE	37
La programmation culturelle	37
La programmation scientifique	39
II.C - LE MUSÉE ET SON PUBLIC	40
Les publics	40
Les services au public	40
Les partenariats	41
La communication	41
II.D - LES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS	42
CONCLUSION	43
ANNEXES	44
<i>Annexe 1. Une sélection des acquisitions depuis 2015</i>	45
<i>Annexe 2. Les publications du musée Clemenceau depuis 2017</i>	47
<i>Annexe 3. Les "expositions-focus" depuis 2016</i>	52
<i>Annexe 4. Composition du Conseil d'administration (au 5 juin 2023)</i>	55
<i>Annexe 5. Les statuts</i>	56
<i>Annexe 6. La genèse du musée Clemenceau par Jules Jeanneney</i>	61

PRÉAMBULE

Le musée Clemenceau a souhaité élaborer un projet scientifique et culturel (PSC) comme le font la plupart des institutions muséales, en particulier celles qui bénéficient du label Musée de France. Un pareil document donne l'occasion d'établir un état des lieux avec un diagnostic qui nous permettra de définir les enjeux et les orientations du musée pour les 5/6 prochaines années, en s'inscrivant dans une ligne claire et cohérente et en tenant compte des moyens financiers et de personnel dont peut raisonnablement disposer le musée. Ce PSC figurera sur le site en ligne du musée (www.musee-clemenceau.fr), sous une forme concise, afin d'en faire connaître au public les grandes lignes.

La mission principale est de valoriser Clemenceau – l'homme et le contexte historique – l'appartement et les collections comme le disposent les statuts de la Fondation « Le musée Clemenceau » dès l'origine en 1932 et modifiés en 2006 (annexe 5) :

« Art. 1er – La Fondation « Le Musée Clemenceau » a pour objet de perpétuer le souvenir intime de Georges Clemenceau, en conservant en l'état où il se trouvait le jour de son décès l'appartement qu'il a habité pendant trente-cinq ans à Paris, rue Franklin (aujourd'hui dénommée rue Benjamin Franklin), n°8 et en recueillant, dans l'immeuble, tous objets ou livres propres à servir sa mémoire... »

Elle veille à l'entretien et l'animation du musée, à la gestion de l'immeuble constituant sa dotation, à la préservation de ses collections, à la sauvegarde de documents concernant la vie et l'œuvre de Georges Clemenceau et à l'organisation de toutes expositions, manifestations et publications destinées à les faire connaître. »

Grâce aux commémorations de la Première Guerre mondiale, la figure de Clemenceau, aujourd'hui, a retrouvé un niveau élevé de notoriété, souvent invoqué par le personnel politique actuel de tous bords. Ses nombreuses facettes ont été mises en lumière : **son idéal de Justice et ses combats pour la Justice sociale, sa pensée politique, dans le journalisme, l'écrivain, ses actions dans l'art, son amitié avec Monet, la laïcité, l'artisan de la Victoire de 1918, l'acteur international...**

Pour gagner un plus large public à distance, il sera nécessaire d'amplifier sa couverture numérique : il conviendra d'évaluer les moyens nécessaires au musée pour améliorer significativement les outils dont il dispose déjà en intégrant les collections et les ressources documentaires (conférences, podcasts, fiches, expositions virtuelles, ...).

Jean-Noël Jeanneney
Président de la Fondation
le musée Clemenceau

UN APPARTEMENT ET UN JARDIN EXCEPTIONNELS AU COEUR DE PARIS



L'histoire

« Je suis à la campagne à trente-cinq minutes de Paris, j'ai des roses et des bêtes, au calme absolu ; depuis cinq heures, je suis là à écrire à ma table ; mes arbustes me font un lointain de parc, me donnent l'illusion de la vraie nature... »

Entretien de Georges Clemenceau avec Maurice Guillemot,
« Un homme heureux », *Gil Blas*, 1896

En 1896, Georges Clemenceau, récemment divorcé, ses filles mariées, son fils à l'étranger, signe la location d'un appartement avec jardin, situé dans le village de Passy, précédemment occupé par Robert de Montesquiou. Jusqu'en 1887, il vivait 10 rue Montaigne (Paris 8ème) puis, de 1887 à 1896, au 6 rue Clément-Marot (Paris 8ème). Clemenceau qui vient de connaître un revers politique lors du scandale de Panama, doit vendre ses collections en 1894 pour trouver des ressources financières. Pendant les périodes où il était au gouvernement, comme président du Conseil, ministre de l'Intérieur (1906-1909) puis ministre de la Guerre (1917-1920), il continue à vivre dans cette demeure. Il y mène également son dernier combat, installer les Nymphéas de Claude Monet au musée de l'Orangerie.

Durant trente ans, le décor évolue au gré des goûts de son illustre locataire. En 1926, son ami James Douglas - qui a racheté l'immeuble lors d'une vente aux enchères après le décès de la propriétaire pour éviter à Clemenceau de déménager - fait réaliser des travaux de peinture et modernise la salle de bains. A la mort du Père la Victoire en 1929, ses proches décident de faire de cet appartement un musée. Le décor de l'appartement a été laissé, après les legs du Tigre lui-même, tel quel à sa mort. En 1931, les enfants de Clemenceau signent un acte de donation de l'ensemble du mobilier et des objets dans l'appartement à l'exception de quelques objets et oeuvres qu'ils ont récupérés, tel le tableau *Le Bloc* de Claude Monet.

Le musée, géré par l'association « le musée Clemenceau », est ouvert en novembre 1931. Jules Jeanneney, sous-secrétaire d'État à la Guerre dans le gouvernement de Clemenceau, est son premier président jusqu'en 1949. En 1932, James Douglas fait don de l'immeuble au musée, l'ensemble devenant une fondation (privée) dite « Le musée Clemenceau » reconnue d'utilité publique (JO juillet 1932). Blanche Hoschedé-Monet fournit en 1932, et probablement jusqu'à sa mort, des plantes venant du jardin de Monet (Giverny). En 1955, l'appartement et le jardin sont classés Monuments Historiques. L'appartement-musée devient en 2012 « Maison des Illustres », label d'excellence attribué par le ministère de la Culture.

La Société des amis de Georges Clemenceau

C'est à la suggestion des enfants de Georges Clemenceau que la création d'une Société des Amis de Georges Clemenceau est envisagée dans l'année-même qui suit le décès du Tigre. Leur père leur ayant interdit d'écrire sur lui, les enfants ont considéré que les amis politiques et personnels veilleraient à ce que son nom ne soit jamais utilisé hors de leur contrôle à des fins politiques ou publicitaires et au maintien du souvenir (rééditions, publications et cérémonies les 11 et 24 novembre au musée Clemenceau). Georges Wormser (1888-1978), ancien chef de cabinet de Georges Clemenceau, en est le premier président.

L'emplacement

Situé à Paris, dans le 16^{ème} arrondissement, entre le Trocadéro et le quartier Passy, le musée Clemenceau est desservi par le métro (lignes 6 - Passy et Trocadéro - et 9 - Trocadéro -), le RER C (station Boulainvilliers et Champs de Mars) et les bus : 22, 32, 63, 72. Au bord de la colline de Chaillot, le musée profite de l'attractivité de l'esplanade du Trocadéro, du musée de l'Homme et de la Cité de l'architecture et bientôt le musée de la Marine (réouverture prévue en novembre 2023) qui font partie du réseau « Colline des arts » mais également du village de Passy, un quartier animé, où se trouve également le musée Balzac.

Cette situation favorable peut être porteuse de fructueuses synergies, mais la taille du musée Clemenceau, par rapport aux trois établissements culturels situés à proximité, est un handicap réel, de même que l'énorme concurrence culturelle qui règne à Paris et doit amener le musée à afficher sa singularité.

Les lieux

Le musée Clemenceau se compose de l'appartement de Clemenceau et de son jardin, en rez-de-chaussée, et d'une galerie au premier étage. Il est ouvert du mardi au samedi de 14h à 17h30, hors jours fériés et le mois d'août.

L'appartement

L'appartement de Georges Clemenceau se situe au rez-de-chaussée d'un immeuble du XIX^{ème} siècle, entre cour et jardin (bordé par le Boulevard Delessert). L'accès au musée se fait par le porche de l'immeuble donnant sur la rue Benjamin Franklin. L'appartement de Clemenceau voisine avec l'établissement scolaire Saint-Louis-de-Gonzague et deux immeubles donnant sur la rue Benjamin Franklin (n°6) et le Bd Delessert (n°6 ter).

La partie ouverte au public se compose de plusieurs pièces : vestibule d'entrée (où se tiennent l'accueil/billetterie/librairie/vestiaire), salle à manger, dégagements, cabinet de travail, galerie bibliothèque, chambre à coucher, salle de bains, cabinet d'aisance. Il faut ajouter des toilettes accessibles aux visiteurs. Quant à la partie non ouverte au public : ancienne cuisine de Clemenceau réaménagée en 2017 en espace de travail et une pièce de 3m² environ, faisant office de réserve.

En 2015, la Fondation décide de restaurer - par tranche - l'appartement en vue du centenaire de la mort de Clemenceau en 2029 en commençant par le cabinet de travail et le vestibule, la salle de bains (2018) puis les extérieurs, côté cour et jardin (2023).

L'appartement de Clemenceau, resté en l'état depuis sa mort en 1929, est l'atout principal du musée, avec son jardin : ce n'est en effet pas seulement un musée consacré à un grand homme, mais un lieu singulier, figé dans le temps, témoin d'un mode de vie à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle et par là semblable à nul autre. En cela, il est un témoignage irremplaçable, riche d'atmosphère, et où la personnalité de son hôte illustre se révèle pleinement dans son décor, à l'instar du musée Pierre Loti à Rochefort ou de la maison Victor Hugo à Guernesey.

Le jardin

L'appartement donne sur un jardin de 100m² (environ) réaménagé, selon les plans originaux, en 2008. L'aménagement du lycée Saint-Louis-de-Gonzague et la densification importante de la parcelle mitoyenne sud datant de 1968 (n°6 ter Bd Delessert) ont enclavé l'espace du jardin de l'appartement, limitant l'ensoleillement originel.

La galerie documentaire

La Fondation décide, en 1936, d'annexer l'appartement du 1er étage (au-dessus de l'appartement de Clemenceau), après le départ de son locataire, pour ouvrir un centre documentaire (composé d'une bibliothèque et d'une salle d'archives) et une galerie d'exposition, avec pour principales volontés d'encourager la recherche clemenciste et assurer la conservation des archives de Georges Clemenceau. A cette occasion :

- Mise à disposition du mobilier du 1er étage par la direction des musées nationaux
- Dépôt au musée d'une partie de la collection de kogos de Clemenceau conservée au musée Guimet
- Don du Service cinématographique de l'armée : une vitrine lumineuse avec trente-cinq plaques de verre représentant Clemenceau pendant la guerre
- Réalisation de copies des tableaux de Raffaëlli et de Manet mis en dépôt par le ministère de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts en 1937 et en 1938.
-

La galerie documentaire est ouverte au public le 6 mai 1937, le vernissage a lieu le 19 mai en présence du Président de la République, Albert Lebrun. Plusieurs modernisations ont été entreprises depuis :

- 1970 : Vernissage le 22 avril sous le haut patronage d'Edmond Michelet, ministre d'État chargé des affaires étrangères
- 2004 : Réouverture après trois ans de fermeture pour une mise aux normes du 1er étage et une refonte de la scénographie (à la suite du vol d'une maquette de billet de banque à l'effigie de Clemenceau exposée dans la galerie documentaire, le musée est fermé en 2001. Ce vol a mis en évidence l'insuffisance de la surveillance des visiteurs (un seul agent d'accueil pour les deux étages)].
- 2017 : A l'occasion des commémorations de la Première Guerre mondiale, la scénographie a été totalement revue et modernisée avec l'ajout d'une pièce consacrée aux « expositions-focus ». Le Président de la République Emmanuel Macron l'a inaugurée le 11 novembre 2017.

La partie réservée au public (environ 100m²) s'ouvre sur une série de salles :

- **L'entrée** : l'introduction des expositions-focus débute dans cette pièce qui sert aussi d'espace d'accueil (banc). Deux panneaux expliquent l'histoire de la Fondation et des collections.
- La salle où ont lieu deux fois par an des **exposition-focus**.

- **La salle « chronologie »** : une chronologie – illustrée de caissons rétroéclairés - replace les grandes heures de Clemenceau, celles des arts et celles de l’Histoire de France.
- **La salle « Les terres de Clemenceau »** : cette partie revient sur Clemenceau le Vendéen (et sa famille), Clemenceau le Parisien (sa vie estudiantine, Clemenceau le médecin, ...), Clemenceau le voyageur (son séjour de quatre ans aux Etats-Unis, ses voyages en Grèce, ses conférences en Amérique du Sud en 1910, ses voyages en Egypte puis en Asie ainsi que sa tournée de conférences aux Etats-Unis en 1922).
- **La salle « L’homme d’État, l’homme combattant »** : cette pièce revient sur sa carrière politique de 1871 à 1920 : son rôle durant la Commune, ses duels oratoires à la Chambre avec Jules Ferry et Jean Jaurès et avec les armes avec Paul Déroulède et Édouard Drumont, le scandale de Panama, l’affaire Dreyfus, ses ministères à l’Intérieur (dont la modernisation de la police judiciaire) et à la Guerre (dont le Traité de Versailles), son rôle dans la loi de 1905 ...
- **La salle « Clemenceau, ami des arts »** : cette partie développe plusieurs thématiques qui se croisent : Clemenceau journaliste, Clemenceau écrivain, Clemenceau collectionneur, Clemenceau et les arts, Clemenceau l’ami des artistes, Clemenceau portraituré. À la fin de parcours se trouve un espace où sont diffusés des extraits de films (films d’actualité pendant la première guerre, lors de son voyage aux États-Unis en 1922 et une interview de Clemenceau à Saint-Vincent sur Jard).

La partie non ouverte au musée est réservée à l’administration (bureau).

L'immeuble

L’immeuble rue Franklin se compose de deux bâtiments de six étages, l’un donnant sur la rue, l’autre - où se trouve le musée - sur le jardin. Entre ces deux blocs, une cour. Au total, douze appartements – de 40 à 130m² - sont loués à des particuliers côtoyant, l’après-midi, les visiteurs. L’accès est permis par un bouton “JOUR” à l’entrée de l’immeuble actif durant les horaires du musée.

A l’entrée de l’immeuble, en rez-de-chaussée, une loge habitable est réservée à un gardien ou à une gardienne. L’immeuble est géré par un cabinet de gestion (le cabinet Jourdan).

Chronologie

Vers 1840-1860 : Construction de l'immeuble donnant sur la rue

1881 : Construction de l'immeuble sur cour. Architectes : Cacheux père et fils (« surélévation 2 étages d'un bâtiment sur rue et construction d'un bâtiment de rapport dans une cour le 19 novembre 1881 (travaux commencés) »)

1882-1892 (?) : Appartement habité par Robert de Montesquiou
1892-1896 : L'appartement est occupé par deux locataires dont une marchande de tableaux

1896 : Installation de G. Clemenceau

1926 : Achat de l'immeuble par James Douglas Stuart lors d'une vente aux enchères

1927 : Travaux de peinture dans l'appartement de Clemenceau

1929 : Décès de G. Clemenceau

1931 : Donation de l'ensemble de l'essentiel du mobilier et des objets dans l'appartement par les enfants

Novembre 1931 : Ouverture du musée Clemenceau

19 décembre 1931 : Première réunion du Comité de l'association « Le musée Clemenceau » et constitution du premier Bureau

25 février 1932 : Approbation des statuts

Juillet 1932 : création de la Fondation « le musée Clemenceau » reconnue d'utilité publique (JO)

Novembre 1932 : Donation de l'immeuble par James Douglas

Octobre 1932 : Validation de l'inventaire Monod sous forme d'un guide du musée destiné au public

Novembre 1932 : Création de la Fondation.

1937 : Ouverture de la galerie (1er étage) - dépôt de vitrines (provenance : musée du Louvre et Maison Victor Hugo)

Septembre 1939 : Mise à l'abri d'une partie des collections du musée au château de Fougères-sur-Bièvre (41) (puis en octobre 1941 au château de Chambord (41)) grâce à l'intervention de Jacques Jaujard, directeur des musées nationaux. Décision du musée de fermer ses portes.

1940-1945 : Durant l'Occupation, le musée, à la demande des autorités allemandes, ouvre à plusieurs reprises et, dès 1941, les jeudis et dimanches (voir annexe 6).

Mai 1955 : Classement de l'appartement et du jardin aux Monuments Historiques.

1955 : Travaux de réfection des couvertures et souches de cheminées

1957 : Travaux de jardinage subventionnés par le ministère de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts

1962 : Reconstruction d'une partie du mur de soutènement du jardin (mur mitoyen qui sépare le jardin et la terrasse du collège)

1962 : Travaux de réparation des façades sur jardin et sur cour

1963 : Remise en état des peintures, plafonds, papiers peints et des pièces intérieures de l'appartement

1967 : Travaux sur les infiltrations (côté cabinet d'aisance)

1970 : Vernissage de la nouvelle scénographie de la galerie documentaire

1983-1984 : Divers travaux de restauration (moquette remplacée, restauration du mobilier, électricité, ...)

1993 : Réfection des couvertures de l'immeuble sur cour

2001-2004 : Fermeture du musée. Mise aux normes du 1er étage et partenariat avec le ministère de l'Intérieur pour la mise à disposition d'un agent de surveillance. Refonte de la scénographie

2003-2004 : Versement des manuscrits à la BnF et numérisation

2005 : Réouverture du musée. Politique de modernisation du musée (site web- base de collections, réseaux sociaux, communication, journées du patrimoine, ...). Embauche de personnel et professionnalisation (administration, surveillance)

2012 : Label « Maisons des Illustres »

2015 : Première phase de restauration (cabinet de travail et vestibule)

2016 : Restauration des rideaux de la salle à manger et tapis de table

2017 : Rénovation complète de sa galerie documentaire selon une scénographie moderne. A cette occasion, les espaces ont été redéfinis, notamment ceux des réserves.

2018 : Deuxième phase de restauration (salle de bains)

2022 : Troisième phase de restauration (les extérieurs côté cour et jardin)

2024 : Quatrième phase de restauration (la chambre)

Les Présidents

- 1931-1949 : Jules Jeanneney
- 1949-1964 : Nicolas Piétri
- 1965-1968 : André Raiga-Clemenceau
- 1969 - 1980 : Annette Langlois-Berthelot
- 1980 – 2015 : Lise Devinat
- 2015 : Jean-Noël Jeanneney

Les Présidents d'honneur

- 1931- 1964 : Michel Clemenceau
- 1965-1970 : Pierre-Gilles de Gennes, professeur
- 1970-1978 : André Raiga-Clemenceau

Les Vice-Présidents

- 1931- 1943 : Général Mordacq
- 1946-1949 : Nicolas Piétri
- 2009 : Laurence Devinat

Les Secrétaires généraux

- 1931-1937 :Marguerite Baldensperger
- 1937-1962 : Marie Octave Monod
- 1962-1965 : André Raiga-Clemenceau*
- 1965-1966 : Marie Octave Monod
- 1967-1971 :Annette Langlois-Berthelot
- 1971-1980 : Lise Devinat
- 1980-2004 : Marcel Wormser
- 2004-2016 : Pierre Joxe
- 2016 : Jacqueline Sanson

Les Trésoriers

- 1931-1941 : Henry Bacon
- 1941-1960 : Georges Wormser
- 1960-2006 : André Wormser
- 2006 : Eric Clemenceau
- 2006-2016 : Jean-Pierre Bonin
- 2016 : Jacques Desponts

Les Administratrices :

- 2008-2020 : Valerie Joxe
- 2020 : Lise Lentignac (administratrice-adjointe depuis 2008)

*En mai 1964, André Raiga est autorisé par décret à porter le nom de Raiga-Clemenceau, sur proposition de Michel Clemenceau.

Les autres maisons Clemenceau

La maison et les jardins de Georges Clemenceau, Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée)

C'est en 1919 que Georges Clemenceau loue cette modeste maison typique vendéenne à Saint-Vincent-sur-Jard – qu'il appelle alors son « château horizontal » ou sa « bicoque » - pour y passer ses vacances au printemps et en été entre 1920 et 1929.

Le propriétaire de cette maison, le commandant Amédée Luce de Trémont souhaite céder gratuitement la maison à Georges Clemenceau. Ce dernier refusant, un bail est fixé à 150 francs par an, somme qui est distribuée aux pauvres de la commune. Cette maison de vacances est une simple longère située sur une dune, face à l'océan. Georges Clemenceau veut un jardin de fleurs. Il va alors créer ce jardin atypique et sauvage. « Je vis parmi les fleurs, mais avec la mer comme fond de tableau. »

À son décès en 1929, l'ameublement de la maison est légèrement modifié par les trois enfants de Georges Clemenceau, et adapté pour en faire un lieu de mémoire par l'ajout dans les pièces de souvenirs, d'objets et de photographies. L'État se porte acquéreur de la maison et des terrains environnants en 1931 et en 1932. Depuis 1970, le site est classé monument historique. Il est aujourd'hui administré par le Centre des monuments nationaux (CMN).

La maison natale de Georges Clemenceau, Moulleron-en-Pareds (Vendée)

Georges Clemenceau né le 28 septembre 1841 dans la maison de son grand-père maternel François Gautreau, maire républicain et protestant. Il y vit ses trois premières années, y passe ses grandes vacances et s'y arrête jusqu'à la fin de sa vie à chacun de ses passages en Vendée.

En 1962, la Maréchale de Lattre, maire de Moulleron, ouvre dans un local municipal un musée Clemenceau-De Lattre, les deux personnalités étant nées dans ce village vendéen. Elle obtient d'André Malraux qu'il devienne un musée national du ministère de la Culture, auquel vient s'ajouter en 1972 la maison natale du Maréchal de Lattre achetée par l'État.

En 2005, le ministère de la Culture achète la maison natale de Georges Clemenceau, en mains privées depuis la fin du XIXe siècle . Un musée consacré à Clemenceau y sera inauguré en 2018 par le Président de la République. Respectant les espaces de la maison natale, il évoque l'ensemble de la carrière de Clemenceau, tout en mettant l'accent sur ses liens avec la Vendée et ses origines familiales.

Distantes de quelques mètres seulement, les deux maisons, toutes deux "Musée de France" et "Maison des Illustres", sont réunies sous une seule appellation : le musée national Clemenceau-de Lattre, dépendant du ministère de la Culture.

ETAT DES LIEUX



I.A – L’APPARTEMENT – LES COLLECTIONS

Les collections patrimoniales

Les collections du musée se répartissent ainsi :

- Les collections de Georges Clemenceau : l’essentiel du mobilier, du décor et de la bibliothèque qui se trouvaient dans l’appartement laissés par les enfants de Clemenceau en 1931, à l’exception d’œuvres comme le tableau Le Bloc de Claude Monet, vendu à la couronne de Grande-Bretagne. Dans les années 1930, le musée demande à François Monod, conservateur-adjoint des musées nationaux, de réaliser un guide présentant l’appartement et son décor. Ce guide est destiné à la vente.
- Les collections du musée Clemenceau : les collections acquises (quel que soit leur mode d’entrée) depuis 1931, à l’ouverture du musée Clemenceau.

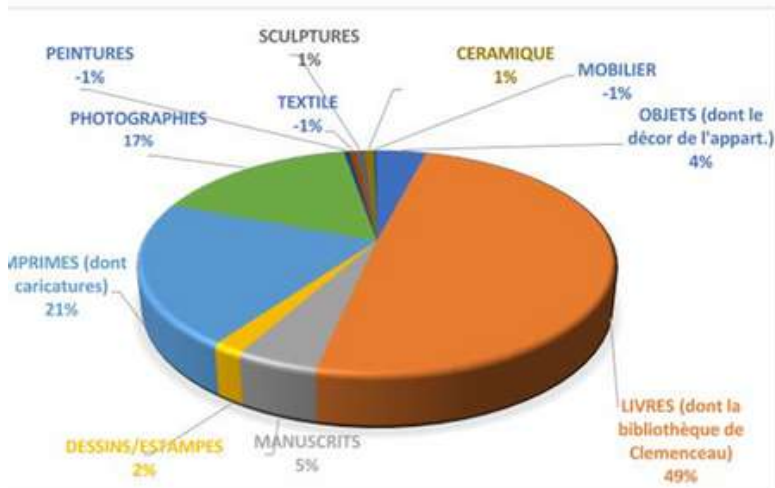
Les collections sont inaliénables comme l’immeuble (selon les statuts, §3 - art.10). Les collections sont enrichies depuis l’ouverture du musée. Les axes d’acquisition portent sur les représentations de Clemenceau sur tous supports (peinture, sculpture, caricature, photographie, ...) et les manuscrits de/à Georges Clemenceau, choisis en fonction du budget. L’achat est suscité par l’originalité et la qualité de l’objet mais également par son intérêt (par exemple pour une future exposition-focus).

Aujourd’hui, environ 8 400 items sont inscrits à l’inventaire. Les collections se composent majoritairement de livres, en raison de la bibliothèque personnelle de Clemenceau, et de photographies. 92 items sont exposés dans la galerie d’exposition.

La collection des photographies est mise en valeur sur le site du musée Clemenceau (www.musee-clemenceau.fr). Les droits de diffusion de celles-ci, et vendus aux médias, correspondent aux fichiers numérisés réalisés par le musée lui-même. Les recettes sont utilisées pour la restauration et la conservation des collections.

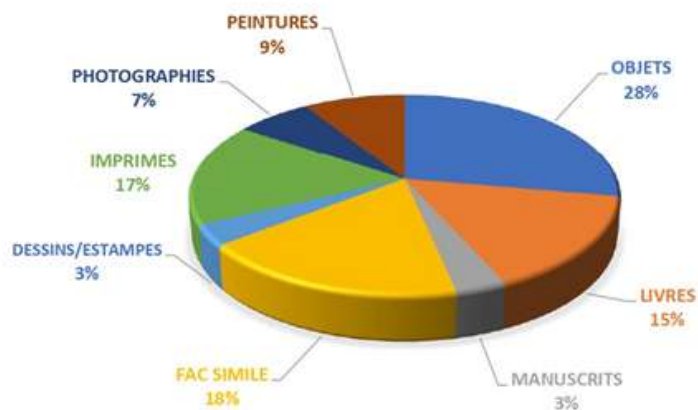
RÉPARTITION DES COLLECTIONS PAR CATÉGORIE

estimation



TYPLOGIE	QUANTITÉ <i>estimation</i>
OBJETS (dont le décor de l'appart.)	342
LIVRES (dont la bibliothèque de Clemenceau)	4179
MANUSCRITS	400
ARTS GRAPHIQUES	150
IMPRIMES (dont caricatures)	1763
PHOTOGRAPHIES	1400
PEINTURES	40
TEXTILE	44
SCULPTURES	60
CERAMIQUE	60
MOBILIER	25
TOTAL	8462

OBJETS PRÉSENTÉS DANS LA GALERIE (PAR CATÉGORIE)



Typologie	Nombre
OBJETS	25
LIVRES	14
MANUSCRITS	3
FAC SIMILE	16
ARTS GRAPHIQUES	3
IMPRIMES	15
PHOTOGRAPHIES	6
PEINTURES	8
SCULPTURES	2
TOTAL	92

1) Les manuscrits

La majeure partie du fonds des manuscrits et de la correspondance de Clemenceau appartenant au musée Clemenceau a été mise en dépôt à la BnF, dans un premier temps, en 2003 et en 2005. En 2007, les deux dépôts ont été transformés en don, après numérisation, selon la convention passée en 2003, article 10, sous la cote NAF 28018 – Fonds Georges Clemenceau (département des Manuscrits). Ce fonds a été complété par un troisième don en 2018 (les morasses corrigées de L'Homme Enchaîné).

2) La bibliothèque de Clemenceau

Chaque livre porte une cote précisant sa localisation dans la bibliothèque (4 000 livres environ) scindée en deux parties : le cabinet de travail et la galerie donnant sur le jardin. La bibliothèque de la galerie est plus exposée que celle du cabinet de travail qui a été l'objet d'un nettoyage lors de la restauration de cette pièce en 2015.

Le fonds documentaire

Dès la création du musée Clemenceau, un fonds documentaire s'est constitué. Il se répartit sous trois formes :

1) Les livres

La bibliothèque documentaire regroupe l'essentiel de la littérature francophone consacrée à Georges Clemenceau, de la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à nos jours (biographies, colloques, catalogues d'exposition, bandes dessinées, ...). Quelques ouvrages en langue étrangère sont également présents. Les livres sont catalogués dans la base Armadillo.

2) Les dossiers thématiques

Tous éléments intéressants concernant la vie publique, personnelle de Clemenceau et de la Fondation sont consignés dans des archives manuelles et dans des dossiers numérisés.

3) Les dossiers d'œuvres

Nombreuses œuvres qui ont eu l'occasion d'être étudiées ou renseignées bénéficient d'un dossier contenant les études, les rapports de restauration, les expositions, les ventes publiques,

La gestion des collections

1) L'état de l'inventaire et de l'informatisation

- **L'inventaire**

L'inventaire « papier » historique, ouvert en 1931, concerne les collections acquises (quel que soit leur mode d'entrée) depuis cette date. Il est composé de deux volumes. Il est très régulièrement mis à jour.

Une autre numérotation répondant aux normes muséales actuelles, est désormais utilisée pour faire l'inventaire des collections conservées dans l'appartement (qui n'avaient pas été recensées) et la documentation. Ex : 2017.0.0.

Il faut ajouter la bibliothèque personnelle de Clemenceau comprenant environ 4 000 livres, cataloguée en 1932 sous la direction d'Henri Girard, conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (Paris), avec cotes et localisations dans l'appartement. Les enfants de Georges Clemenceau pouvaient y avoir accès. Il n'y a jamais eu de récolement.

- **L'informatisation**

Pour enregistrer l'inventaire, le musée a acquis en 2005 un logiciel de photothèque chez Armadillo adapté aux archives photographiques. Cet outil est utilisé pour tous les biens inventoriés, non inventoriés, la bibliothèque documentaire, la documentation,... Aujourd'hui, une sélection de visuels est accessible sur le site web du musée. Cette photothèque ne répond pas aux normes muséales.

La numérisation est toujours en cours, en fonction des « entrées ». Une grande partie des collections ne sont pas actuellement consultables sur le site web, seulement les photographies.

- **Le mouvement des œuvres**

Le musée prête régulièrement des œuvres en France et à l'étranger, en particulier les tableaux de Blanche Hoschedé-Monet et les dessins de Rodin. Quand c'est nécessaire, le musée-emprunteur nous propose en échange des prêts soit une restauration soit un encadrement.

- **Les dépôts**

- *Les dépôts entrants, consentis au musée*

Le livre de dépôt a été ouvert dès la création du musée. Y sont mentionnés, par exemple, le mobilier prêté par le ministère de l'Instruction et des Beaux-Arts, rendu en 2016 et radié ; ou encore deux copies de tableaux réalisées par des étudiants des Beaux-Arts dans les années 30 et toujours exposées dans la galerie. Les numéros d'inventaire commencent avec un D.

○ *Les dépôts sortants, consentis par le musée*

Le musée a également mis en dépôt de nombreux objets au musée natal de Mouilleron-en-Pareds (Vendée). Une convention de dépôt de cinq ans, renouvelable, a été signée (2016).

2) La conservation des collections

Les réserves du musée se constituent de trois pièces : un cagibi situé dans le parcours permanent de la galerie (4m² environ) ; une autre au rez-de-chaussée jouxtant l'office (6m²) et une troisième – pour les journaux reliés et archives administratives - dans la cave. Les collections et la documentation sont stockées ensemble. Les manuscrits sont conservés dans le bureau administratif. Des capteurs d'hygromètre connectés ont été installés en juin 2021. Les données sont envoyées par wifi et conservées informatiquement pour analyse. Un jour par semaine – le lundi - est affecté à toutes les actions d'étude et de conservation des collections.

3) La politique d'acquisition

Le musée acquiert depuis sa fondation des objets, lettres et documents isolés et les conserve dans ses réserves (voir annexe 1). Il reçoit des dons, par exemple le don Bastien en 2022 (manuscrits corrigés par Clemenceau d'*Au soir de la Pensée, En Argentine, A mes amis Américains, Eugène Carré,* et des lettres à Clemenceau).

La restauration de l'appartement

En 2015, la Fondation décide de restaurer - par tranche successives - l'appartement, en vue du centenaire de la mort de Clemenceau en 2029, en commençant par le cabinet de travail et le vestibule, la salle de bains (2018) puis les extérieurs, côté cour et jardin (2023).

La restauration de l'appartement a suscité de nombreuses discussions avec l'architecte du Patrimoine au sujet du bâti et des environs, de la sécurité des lieux et de la conservation des œuvres.

La sûreté du musée

1) Les collections

La sûreté des collections mériterait d'être renforcée. Certains objets situés dans l'appartement de Clemenceau sont à portée de main des visiteurs et pourraient être volés : cadres (murs), masque mortuaire de Gambetta, cannes de Clemenceau, objets placés sur le semainier de la chambre, objets sur les étagères de la salle de bains. Les barrières de sécurité nécessiteraient d'être renforcées tout comme les réserves situées au rez-de-chaussée et au premier étage protégées par des portes en bois. Actions en cours.

2) Le bâtiment

Dans l'ensemble, l'état est satisfaisant. Le ravalement du rez-de-chaussée (appartement de Clemenceau) a été réalisé en 2022 pour empêcher des infiltrations d'eau. Le musée n'est pas dans une zone inondable. A chaque campagne de restauration, une réflexion est engagée avec l'architecte du patrimoine, pour toutes les questions de sécurité et de sûreté. Le personnel est également formé sur les questions de l'évacuation et de l'incendie. Le plan de sauvetage des œuvres et des objets du musée en cas de sinistre est en cours de rédaction.

Des contrôles (électricité, dératisation, alarme, blocs de secours, extincteurs, ...) sont réalisés annuellement. L'électricité dans l'appartement et la galerie est coupée quand le musée est fermé.

Les deux niveaux sont dotés de deux systèmes d'alarme : périphérique et volumétrique, reliés à télésurveillance. La présence des gardiens de l'immeuble est un atout supplémentaire pour la sécurité des lieux.

I.B – LA PROGRAMMATION CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

La programmation culturelle

1) Les expositions-focus

A l'occasion de la modernisation de la galerie du 1er étage, en 2017, un espace de 10 m² a été défini pour organiser des "expositions-focus". Elles ont lieu deux fois par an, d'une durée entre 4 et 6 mois. Chaque exposition-focus permet de traiter un thème peu ou pas évoqué dans le parcours permanent (annexe 3). L'idée est de cultiver une grande proximité avec le public – tout en le renouvelant - à travers ces expositions-focus, en traitant de sujets qui font l'actualité : les combats des femmes, les prisons, l'écologie, Chaque exposition-focus est accompagnée d'un cahier d'exposition édité par le musée (200 exemplaires) et vendu à la librairie.

-Monet-Clemenceau, L'horizon infini. Du Japonisme à l'Impressionnisme > du 3 mai au 30 septembre 2016

- Clemenceau par Dorville, 25 attitudes, gestes et expressions notés à la tribune des Assemblées Parlementaires > de novembre 2017 à mai 2018

-Clemenceau et les Japonais, portraits photographiques de L'ère Meiji (1868-1912) > du 5 juin au 31 juillet 2018

-Guerre & Paix, Clemenceau vu par la caricature (1915-1919) > du 11 septembre 2018 jusqu'au 31 juillet 2019 (Cet événement a reçu le label Centenaire 14/18)

-Gilbert Bellan, peintre de Clemenceau (1919-1929) > du 11 septembre 2019 au 29 février 2020

-Clemenceau accueille Victor Hugo > du 31 mai 2020 au 2 janvier 2021

-Clemenceau, Gustave Geffroy, l'art, une passion partagée > du 19 mai au 31 juillet 2021

-Carte blanche à Codex Urbanus > du 14 septembre 2021 au 29 janvier 2022

-Des femmes et Clemenceau. La liberté pour horizon > du 8 mars au 30 juillet 2022

-Clemenceau et les photographes de l'Intime > du 27 septembre 2022 au 25 février 2023

-Clemenceau et la Justice > du 18 avril au 29 juillet 2023

-Clemenceau et le cinéma > du 10 octobre 2023 au 24 février 2024

2) Les cycles de causeries autour des expositions-focus

Le musée a précédemment organisé des causeries sans que le rythme en soit régulier (par exemple « Cycle Monet »). Depuis 2022, les expositions-focus font systématiquement l'objet d'un cycle de causeries autour du thème abordé comprenant causeries, rencontres-dédicaces, visites thématiques, lectures, théâtre. Elles ont lieu, le soir, dans la salle à manger de l'appartement et sont limitées à 25 personnes maximum. Les rencontres sont filmées pour être mises en ligne, avec l'accord des intervenants, sur la chaîne Youtube musée Clemenceau et relayées sur les réseaux sociaux.

2016

« Monet-Clemenceau, du Japonisme à l'Impressionnisme » par Matthieu Séguéla, historien

« Les nénuphars et Bory Latour-Marliac, le génie à l'origine des nymphéas de Monet » par Caroline Holmes, historienne et Robert Sheldon, professeur associé à Novancia Business school, auteure de Les nénuphars et Bory Latour-Marliac

« Monet-Clemenceau, deux caractères, une histoire » par Alexandre Duval-Stalla, avocat, auteur de Georges Clemenceau – Claude Monet, deux caractères, une histoire, Gallimard, 2010.

« Mary Cassatt en son temps » par Guy Vadepiéd, ancien député de l'Oise, auteur de Mary Cassatt. Les impressionnistes et l'Amérique, Encrage, 2014.

« Kuniyoshi, le démon de l'estampe » par Gaëlle Rio, conservateur du patrimoine, co-auteur avec Yuriko Iwakiri de Kuniyoshi, le démon de l'estampe, Editions Paris Musées, 2015.-

« Les Grandes décorations de Monet » par Laurence des Cars, directrice de l'Orangerie, auteure du Petit dictionnaire de Vallotton en 21 obsessions, RMN Grand Palais, 2013.

« Georges Clemenceau, Eugène Carrière : une fraternité d'âmes » par Sylvie le Gratiot, présidente des Amis d'Eugène Carrière.

2017

« Clemenceau et le positivisme » avec Sylvie Brodziak et Laurent Loison à la chapelle de l'Humanité (3ème arrondissement) (conférence commune Maison Auguste Comte/musée Clemenceau)

2018

« Clemenceau caricaturé » par Laurent Bihl à la Maison Victor Hugo (Paris) (conférence commune Maison Victor Hugo/musée Clemenceau)

2020

« Gilbert Bellan, le peintre de Clemenceau » par Patrick de Villepin et Henry Bellan-Huchery

2022

Cycle “Femmes”

« Clemenceau et les droits des femmes » par Sylvie Brodziak
« Les représentations sculptées de trois femmes engagées : Louise Michel, Clémence Royer et Maria Deraisme » par Jacqueline Lalouette, professeure émérite de l’Université Lille III, membre honoraire de l’Institut universitaire de France
« Clemenceau, ami et mentor de la critique d’art autrichienne Berta Zuckerandl » par Armelle Weirich, docteur en histoire de l’Art

➤ La pièce *Le journal d’une femme de chambre d’Octave Mirbeau* (Christophe David, Isabelle Mentré)

Cycle “Photographie”

« Une adresse, deux intimités photographiées : 8, rue Franklin au temps de Montesquiou et Clemenceau » Elizabeth Emery, professeure, Department of World Languages and Cultures, Montclair State University (USA)
« Quelques enquêtes policières dans le monde de la photographie », Serge Plantureux, collectionneur, expert et marchand de photographies
Un visage de Clemenceau, d’après le manuscrit de Jean Clair-Guyot (CRVH, 2021). Rencontre-dédicace avec Christophe Lamb et Lise Lentignac

2023

"Le studio Henri Manuel et son directeur fondateur Henri Manuel, photographe des célébrités et des institutions 1900-1940 » par Françoise Denoyelle, professeure des universités émérite, historienne, experte en photographie.
« La mission Clemenceau en 1928 » par Anthony Petiteau, chef de l’unité Conservation, documentation, recherche au musée d’Albert Kahn.

Cycle « Justice »

« Clemenceau et la Justice » par Alexandre Duval-Stalla, avocat au Barreau de Paris, président fondateur Lire pour en sortir, commissaire de "Clemenceau et la Justice"

« Clemenceau un homme de conviction, son « programme » pour la Justice » par Christian Vigouroux, président de section honoraire au Conseil d'Etat

« Portrait personnel de Clemenceau » par Manuel Valls, ancien Premier ministre

"Clemenceau, Landru et les théories du complot" par Bruno Fuligni, historien, conseiller chargé des discours, de l'histoire, de la mémoire et du patrimoine auprès de la présidente de l'Assemblée Nationale

« Clemenceau / Police judiciaire » par Jérôme Bonet, directeur central de la Police judiciaire

« Tocqueville, Clemenceau, Foucault : Penser la prison » par Alexandre Duval-Stalla, avocat au Barreau de Paris, président fondateur Lire pour en sortir, commissaire de "Clemenceau et la Justice"

➤ Lecture d'une sélection de textes de La Mêlée sociale (Georges Clemenceau) (Christophe David, Isabelle Mentré)

Cycle « Cinéma »

« Edouard-Emile Violet (1880-1950) : parcours du cinéaste et producteur et focus sur Le Voile du Bonheur » par Eric Le Roy, chef du Service Accès, valorisation et enrichissement des collections, Direction du patrimoine cinématographique, CNC.

« Un Tigre de papier » : faire de Clemenceau un personnage de fiction » par Philippe Grandcoing, historien, romancier, auteur du livre Le Tigre et les pilleurs de Dieu.

« Le Président d'Henri Verneuil : Quel(s) président(s) ? » par Jérôme Lucchini, directeur de l'atelier Canopé du Val d'Oise, chargé d'enseignement littérature et cinéma pour l'UFR de Lettres et civilisation françaises de l'université CY à Cergy.

« Films d'art et ciné-palaces : un premier cinéma d'auteurs avant 1914 » par Alain Carou, chercheur en histoire du cinéma, membre du conseil d'administration de l'Association française de recherche sur l'histoire du cinéma (AFRHC) et du conseil de rédaction de la revue 1895.

➤ "Une partie de campagne" de Guy de Maupassant (Christophe David, Isabelle Mentré)

3) Les rencontres-dédicaces

Il est proposé aux auteurs qui ont récemment publié sur Clemenceau de présenter leur ouvrage au musée.

- Rencontre-dédicace avec Nathalie Saint-Cricq pour son livre *Je vous aiderai à vivre, vous m'aidez à mourir, Clemenceau son dernier amour et ses derniers combats*.
- Causerie avec Jean-François Chanet autour de son livre *Clemenceau, dans le chaudron des passions républicaines* (Gallimard) et présentation *Aux embuscades de la Vie – nouvelles de Clemenceau* aux éditions Le Figuiier présentées par Sylvie Brodziak et préfacées par Jean-François Chanet, aux Editions Le Figuiier/Paulo Amblat
- Rencontre-dédicace avec Benoît Mély pour sa bande-dessinée *Clemenceau - le crépuscule du Tigre*

L'état de la recherche sur Clemenceau

De l'avis d'universitaires, la figure de Clemenceau appelle un nouvel élan de la recherche. Il apparaît comme objet secondaire dans divers domaines (histoire, III^{ème} République, laïcité, arts, philosophie, histoire de la médecine, ...). Les directeurs de recherche ne s'intéressent plus guère à la personnalité du Tigre. Il faudrait se demander pourquoi et comment arriver à susciter - via le musée, les collections, les expositions-focus et les actualités – des vocations pour la recherche sur Clemenceau.

Le musée Clemenceau est aujourd'hui une référence dans la recherche scientifique, à travers plusieurs personnalités qui lui sont liées. Le musée, en la personne de l'administratrice, est le point de contact entre les demandes qui lui sont adressées (journalistes, réalisateurs, historiens, étudiants, ...) et les historiens rattachés à la Fondation. Le musée participe également à l'organisation de colloques ou de conférences en partenariat avec la Société des Amis de Georges Clemenceau, les autres maisons clemencistes, des musées amis ou encore des laboratoires universitaires (Université de Rennes et Paris I).

Outre ses recherches sur son histoire et ses collections, le musée contribue lui-même à la recherche sur Clemenceau par la publication d'ouvrages notamment avec ses cahiers d'exposition et ses conférences en ligne (voir annexe 2). Le musée Clemenceau est devenu son propre éditeur : des cahiers d'exposition-focus depuis 2020 et une bande-dessinée pour le jeune public (*Mon ami Georges* en 2020).

Depuis 2017, le musée Clemenceau participe financièrement à la revue L'Année Clemenceau publiée chez CNRS Éditions sous l'impulsion en particulier de Sylvie Brodziak. Cette revue annuelle, dirigée conjointement par la Fondation du musée Clemenceau et la Société des Amis de Georges Clemenceau, permet de mobiliser de nouveaux chercheurs proposant des articles.

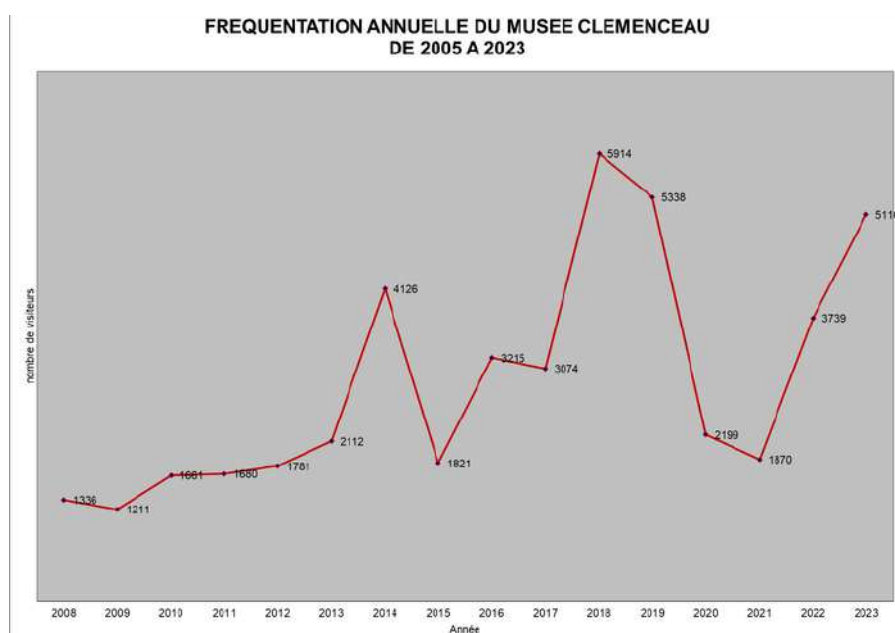
Le musée apporte également une aide financière à la publication d'une personne extérieure au musée pour la publication d'une thèse (Armelle Weirich pour sa thèse sur Bertha Zuckerkandl) ou encore d'ouvrages consacrés au Tigre (*Le Paris de Clemenceau* de Sylvie Brodziak). Il peut également mettre à disposition les photographies appartenant aux collections [*Clemenceau sur le Front* de Samuel Tomei (Pierre de Taillac, 2015), *Un visage de Clemenceau, d'après le manuscrit de Jean Clair-Guyot* de Lise Lentignac (CRVH, 2021) ou encore *Clemenceau, citations de Jean-Yves Perrot* (Les éditions du Palais, 2022)]. En contrepartie, le logo du musée est inséré en « quatrième de couverture » (annexe 2).

I.C – LE MUSÉE ET SON PUBLIC

Les publics

Depuis 2015, la fréquentation a augmenté avec des pics spectaculaires en 2018, après l'ouverture de la galerie et grâce aux commémorations 14/18. Mais la fréquentation connaît des fluctuations sensibles dues à l'actualité : attentats de 2015, manifestations, grèves des transports décembre 2019/janvier 2020, pandémie COVID-19 et restrictions sanitaires (mars 2020 – mars 2022), fermetures pour travaux...

La fréquentation, pour une année sans incident, est de l'ordre de 5 000 visiteurs.



1) La typologie des publics

Public individuel :

- Le couple à la retraite, féru de sorties culturelles, venant de Paris et d'Ile-de-France
- La personne seule ou le couple d'historiens passionnés (Paris, Ile-de-France)
- Le couple de touristes français, en vacances, ou d'excursionnistes
- Le couple de touristes étrangers, voyageant entre amis ou isolément (Américains, Anglais, Italiens, Belges, Japonais, Coréens, Brésiliens). Les cartels et les audioguides sont proposés, à côté du français, en anglais. Le texte des expositions-focus traduit en anglais est également proposé sous forme d'une brochure papier.

En famille :

- Les grands-parents avec leurs petits-enfants, pour une sortie familiale
- Les parents avec leurs enfants, à la recherche d'activités culturelles

En petit groupe : groupe d'amis à la recherche d'activités intellectuelles et culturelles

Public en groupe :

- Plutôt des retraités : associations, comité d'entreprise, mairies,
- Les groupes scolaires
- Les associations d'étudiants

2) Les visites de groupe

La part des groupes est importante dans la fréquentation annuelle. Les groupes ne doivent pas excéder vingt personnes. Ils peuvent venir avec leur propre conférencier ou bien le musée propose un conférencier de l'association Les envolées culturelles (sa prestation s'élève à 190€). Ils sont reçus les après-midis, durant les horaires d'ouverture, sauf le samedi.

Pour se faire connaître auprès de nouveaux guides-conférenciers, des visites sont organisées avec le Syndicat National des Guides-Conférenciers.

3) Les scolaires

Durant les commémorations 14/18, le musée a reçu de nombreux groupes scolaires. Mais depuis la période COVID et post- COVID, la fréquentation a fortement chuté. Plusieurs actions ont été réalisées avant le COVID pour se faire connaître auprès des écoles primaires et des collèges des arrondissements périphériques (présentation du musée et de Clemenceau dans les classes de CM2, envoi d'invitations aux professeurs des écoles/professeurs d'Histoire et directeurs/proviseurs).

Les classes qui viennent sont des classes de CM2, pour les primaires, et les 4ème et les 3ème, pour les collèges. Quant aux lycées, ce sont plutôt des classes venant faire un séjour à Paris, amenées par des professeurs habitués aux lieux. Les enseignants venus au musée reçoivent les actualités du musée.

Quelques actions auprès des académies : une soirée Inspecteurs Histoire-Géographie en 2009, accueil de cinquante proviseurs de lycées publics de la France entière (Janson, Henri IV, Chaptal, Buffon à Paris, Hoche, Lakanal en Ile-de-France, Le Parc à Lyon, Clemenceau à Nantes, Fermat à Toulouse, Montaigne à Bordeaux, ...) en 2020. Des ressources pédagogiques et un webdocumentaire réalisé par CANOPÉ sont disponibles sur le site du musée.

Le musée est partenaire du Concours Clemenceau aujourd'hui organisé par le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Ce concours, devenu national, a pour objectif de rapprocher les jeunes et les forces de sécurité de l'État, oeuvrant chaque jour au service des citoyens et de la cohésion nationale. Il est proposé aux collégiens de 4ème et de 3ème de réaliser un travail collectif pouvant prendre toutes formes d'expression : art plastique, affiche, vidéo, chanson, poème... sur le support de leur choix : dossiers manuscrits ou imprimés, panneaux d'exposition, site internet, vidéo ou document sonore, ...

D'autres initiatives : « Tête de cordée de la réussite » ECE Paris, « Classe ouverte », Les Enfants du Patrimoine, Pass culture Education nationale, ...

Une demande de mise à disposition, en 2022, d'un professeur référent auprès du rectorat Paris n'a pas abouti.

Les tarifs

La politique tarifaire a été redéfinie en 2020. Les réductions ont été élargies aux handicapés, aux jeunes, aux étudiants et aux demandeurs d'emploi. Le tarif plein n'a pas été augmenté mais l'offre s'est diversifiée : musée + expo-focus + jardin + audioguide de l'appartement.

+ de 26 ans: 6€
19 à 25 ans: 3€
– de 18 ans: gratuit

Tarif réduit : 3€

Les amis du Louvre
Personnes en situation de handicap
Demandeurs d'emploi Etudiants (jusqu'à 30 ans)
Abonnés Pass Navigo tous les mercredis

Aucune réduction n'est accordée aux porteurs de cartes telles que senior, presse, pass Éducation, ICOM,

Les services au public

1) La librairie

La librairie a été réaménagée en 2018 à l'occasion de la modernisation de la galerie du premier étage. Le musée propose à la vente les livres concernant Clemenceau et, selon les expositions-focus, une sélection de livres, en rapport avec le thème, est présentée. Il est possible également de vendre à distance.

Une bande-dessinée *Mon ami Georges*, destinée aux 7-14 ans, publiée par le musée est disponible à la vente. Elle est également proposée à la maison de Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard. Des produits dérivés sont également proposés à la vente : magnets, crayons, cartes postales, sacs, cahiers et mugs.

2) Les visites commentées organisées par le musée Clemenceau

Depuis dix ans, le musée propose un « Rendez-vous chez le Tigre », c'est-à-dire une visite commentée, un samedi par mois. La place qui s'élève à 10€ comprend la visite commentée du musée et de l'exposition-focus. Sur réservation ou pas.

3) Les audioguides

Des audioguides, compris dans le prix d'entrée, sont mis à la disposition des visiteurs pour visiter librement l'appartement. Le commentaire est dit par Lise Devinat, arrière-petite-nièce de Clemenceau et ancienne présidente de la Fondation.

4) L'accueil des personnes en handicap

Le musée Clemenceau propose plusieurs outils pour améliorer l'accueil et la visite des personnes en situation de handicap :

- Mise à disposition de cannes sièges
- Un ascenseur pour relier le rdc et le premier étage
- Un guide de visite pour mal et non entendant (à télécharger et/ou à demander à l'accueil)
- Accueil des chiens-guides et chiens d'assistance
- Audiodescription (à demander à l'accueil)

L'accessibilité des fauteuils roulants n'est pas possible (attestation Préfecture).

5) Les familles et le jeune public individuel

A l'accueil, un guide « Visite chez le Tigre » est proposé aux enfants. Le musée ne dispose pas de salle de médiation pour organiser des ateliers.

Les partenariats

Le musée Clemenceau noue, depuis plusieurs années, différents partenariats (culturels et/ou scientifiques) :

- Le musée est membre de diverses associations : la Fédération des maisons des écrivains, l'association SEM, les amis d'Eugène Carrière.
- Le musée d'Orsay, le musée Guimet, le musée d'Ennery, le Petit Palais, le musée de la Préfecture, le musée Eugène Carrière, la Maison Auguste Comte, le Vieux Montmartre, les Vendéens de Paris sont des partenaires privilégiés
- Des institutions publiques : le label des Maisons des Illustres, Les Chemins de la Mémoire (ministère des Armées), le ministère de l'Intérieur,

- Le musée Clemenceau a signé un partenariat avec le ministère de la Culture pour intégrer Micro-Folies, un projet porté par le ministère de la Culture français, ouvert aux collectivités territoriales en France et aux réseaux de l'Institut français et de l'Alliance française partout dans le monde, qui propose l'accès à un musée numérique.
- Le musée Clemenceau participe aux *journées européennes du Patrimoine* (ministère de la Culture)
- Le musée Clemenceau a engagé un partenariat culturel avec la maison Clemenceau de Saint-Vincent-sur-Jard en Vendée qui s'étend à la maison Clemenceau de Mouilleron-en-Pareds.

Partenariats tarifaires :

- Une convention a été signée entre la maison de Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard (CMN) et le musée Clemenceau pour un tarif réduit
- *Culture in the City* (Coffrets Cadeaux dédiés à la culture)
- *Pass Culture Paris16* (adultes et jeunes)
- *Pass Culture* (dispositif mis en place par le ministère de la Culture pour les 15-18 ans)
- *Pass Navigo* (tarif réduit avantages culture pour les abonnés Navigo Mois, Annuel, Senior, imagine R, Liberté + : 3€, tous les mercredis)
- *Les amis du Louvre* : les adhérents ont droit à un tarif réduit et une journée gratuite à chaque exposition-focus

Ponctuellement :

- Les Amis du musée Marmottan-Monet, les Amis du musée des impressionnistes de Giverny,

La communication

Le musée Clemenceau ne dispose pas de budget spécifique pour la communication. Depuis 2017, il souscrit un abonnement à l'Officiel des Spectacles. Un partenariat a été signé, en 2022, avec PlanetMag, un journal/site web destiné aux enseignants et aux élèves. La mairie du 16ème arrondissement diffuse les actualités du musée dans sa propre « infolettre ».

Des brochures du musée sont distribuées dans certains musées-amis (les deux musées clemencistes, Auguste Comte, musée de la Préfecture).

Le musée Clemenceau est mentionné dans de nombreux guides papier : notamment le Petit Futé, le guide du Routard, le guide Michelin, Les musées insolites et le guide publié par Les Maisons des Illustres (la couverture montre la chambre de Clemenceau). Il est également signalé sur divers sites web : Office du Tourisme de Paris, Sortir à Paris, Tripadvisor,

Quant à la signalétique extérieure, un kakemono installé sur un côté de l'immeuble, en hauteur, signale la présence du musée, un panneau en écu mis en place par la Ville de Paris et deux plaques « Monument Historique » et « Maisons des Illustres » signalent la présence du musée. Sur la porte de l'immeuble : un panneau présentant le musée et les tarifs et une vitrine pour afficher l'actualité du musée.

Le musée est indiqué depuis le métro Passy (en sortant du métro puis un panneau sur la place Costa-Rica) ; du côté du métro Trocadéro, un panneau au début de l'avenue Paul Doumer.

Le musée Clemenceau a refondu son site web à l'occasion de la modernisation de la galerie documentaire. Depuis, il a évolué, mettant en valeur les actualités sur la page d'accueil. Il est également présent sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram et Google. Des feuillets sont postés : « Sur les pas de Clemenceau en Asie », « Clemenceau vu par les écrivains de son époque »,

Début 2023, le musée a lancé une chaîne Youtube. Les conférences données à l'occasion des expositions-focus sont mises en ligne. Une « infolettre » est également envoyée une à deux fois par mois aux visiteurs qui laissent leurs coordonnées, aux enseignants, aux professionnels, aux partenaires, à la presse, aux mécènes,

I.D – LES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

Les revenus

Les revenus de l'immeuble de la rue Franklin dont la Fondation est propriétaire, représentent la principale ressource du musée. Ils sont satisfaisants et stables ces dernières années, après des temps difficiles. L'immeuble est géré depuis 2015 par le cabinet Jourdan situé à Boulogne-Billancourt.

Les recettes du musée (billetterie-boutique) sont modestes, car la fréquentation n'est pas assez suffisante à l'exception des années 2017 à 2019 – l'Année Clemenceau.

A cela s'ajoutent :

- La vente de reproductions iconographiques
- Les subventions qui sont de deux ordres : régulières, grâce à la Ville de Paris qui contribue au fonctionnement du musée, et occasionnelles, pour des projets particuliers (travaux, restaurations), grâce à l'État/DRAC (MCC) et la Région IDF.
- Le mécénat : après de belles années, liées au Centenaire de la Première Guerre mondiale, les sources de mécénat semblent se tarir et deviennent aléatoires. Les entreprises mécènes font de plus en plus le choix de mécénats sociaux ou écologiques.

Le personnel

Jusqu'en 2020 : une administratrice, une administratrice-adjointe, un agent d'accueil et un agent mis à disposition par le ministère de l'Intérieur, un agent d'entretien. Après 2020 jusqu'en juillet 2023 : une seule administratrice, un agent d'accueil et un agent mis à disposition, un agent d'entretien.

LES AXES DU PROJET



II.A – PRÉSERVER LE PASSÉ

L'appartement

1) Améliorer les conditions de conservation

Le remplacement des fenêtres au premier étage et celles de la réserve du rez-de-chaussée doit être envisagé pour améliorer la stabilité de la température et de l'hygrométrie de ces pièces.

2) Renforcer la sécurité des collections

- Installer des détecteurs vidéo à chaque issue (en cours)
- Sécuriser la porte de l'appartement et des réserves en sous-sol
- Renforcer les portes en bois des deux réserves
- Sécuriser les barrières situées dans l'appartement ainsi que les objets susceptibles d'être volés

3) Achever la restauration de l'appartement-musée en vue du centenaire de la disparition de Clemenceau

Il reste à restaurer trois pièces importantes de l'appartement : la chambre à coucher (Le dossier de demande d'autorisation de travaux de restauration de la chambre a été déposé auprès de la DRAC en octobre 2023), la galerie-bibliothèque et la salle à manger. Il faut également restaurer la profusion d'objets et d'œuvres conservées dans l'appartement : Aphrodite sortant de la mer reproduisant un des panneaux bas-reliefs qui forment le dossier et l'un des accoudoirs du « Trône Ludovisi », peintures (L'enlèvement des Sabines (école française du 17ème siècle) ou encore Le pont de Saint-Michel de Pierre Sicard) et les objets (les deux calendriers indiquant le jour de sa mort, ses plumes, les kogos, le coffret surmonté de Shâkyamuni atteignant le nirvana ou encore le masque mortuaire de Gambetta).

Il faut également restaurer les œuvres et documents sur papier :

- Les estampes (dont les estampes japonaises) et photographies anciennes (les photographies de temples, de la frise du Parthénon ou encore les portraits de Claude Monet)
- Les livres (notamment la bibliothèque personnelle de Clemenceau) et manuscrits

4) Envisager, après avis du Conseil, avec les Monuments historiques le classement (ou l'inscription à l'Inventaire supplémentaire des MH) du décor (ou d'une partie du décor) de l'appartement

Les collections

Les collections font l'objet d'une gestion régulière (classement, inventaire) toutefois on observe des problèmes de numérotation. Il faudrait redéfinir les collections patrimoniales du musée et distinguer la documentation et le matériel d'étude.

1) Poursuivre la politique d'acquisition du musée

- Continuer la veille sur les ventes publiques ou privées, en France et à l'étranger, d'oeuvres et d'objets en lien avec Clemenceau (tableaux, caricatures, photographies, estampes, correspondance, manuscrits, ...) voire d'objets ayant appartenu à Clemenceau (théière). La BnF a vocation à acquérir des ensembles de manuscrits ou de correspondance, de les conserver et de les numériser. De son côté, le musée se réserve la possibilité d'acheter de nouveaux manuscrits et surtout des lettres isolées qui n'entrent pas dans la politique d'acquisition du département des manuscrits de la BnF². En achetant de temps en temps, le musée Clemenceau encourage la BnF à faire de même. Le musée pourrait également proposer de contribuer à ces acquisitions.
- Attirer et recevoir des dons, ou le cas échéant, des dépôts susceptibles de devenir des dons. Encourager les dons grâce à un appel sur le site web du musée Clemenceau voire des contributions à des achats d'oeuvres (cf. annexe 1 « Acquisitions »). Cette page mettra également en valeur les donateurs. Valoriser sur place les dons, par la présentation d'oeuvres, deux fois par an, entre deux expositions-focus.

2) Le traitement (inventaire, catalogage et informatisation)

- **Traiter le fonds de la bibliothèque personnelle de Clemenceau**

La bibliothèque est un chantier en soi qui doit être envisagé avec la restauration du restant de l'appartement :

- Lancer une campagne de récolement et dépoussiérage avant numérisation
- Relever les ex-libris, annotations et dédicaces
- Élaborer une base de données spécialement conçue pour la bibliothèque de Georges Clemenceau, accessible dans un premier temps en interne et qui pourrait être mise en ligne par la suite, renvoyant à des références existantes dans Gallica (par des liens)
- Créer une réserve pour les livres rares

- **Informatiser la gestion des collections**

Établir une seule base de données des collections (livres, photographies, estampes, manuscrits, peintures, objets, ...) et de ressources documentaires qui devra permettre différentes utilisations à commencer par le catalogue, modulable dans le temps, et qui s'intègre dans un site web du musée entièrement renouvelé. L'insuffisance du site actuel du musée rend urgent le lancement d'un véritable et vaste chantier de refonte. Le site actuel n'a pas les capacités nécessaires à une telle extension.

Avec ce nouveau site, le musée pourra mettre en ligne tout ou partie de ses collections et ressources afin de réaliser des expositions virtuelles, des vidéos, podcasts,

Ce nouveau site aura vocation à devenir le site de référence.

- **Envisager une mise en ligne partielle ou totale des manuscrits et de la correspondance du Fonds Georges Clemenceau conservés à la BnF**

Actuellement, les manuscrits et la correspondance de Georges Clemenceau conservés à la BnF doivent être consultés, sur autorisation de la Fondation le musée Clemenceau, au département des manuscrits. Ils ne sont donc pas accessibles sur Gallica (hors les murs). Il faudrait envisager une mise en ligne partielle ou totale de ce fonds, conjointement sur le site de la BnF et sur celui du musée.

3) La conservation et reproduction

- Poursuivre le récolement des oeuvres conservées au musée
- Réaménager des réserves : le principal problème est l'aménagement des réserves très étroites et mal agencées. Une redéfinition des collections sera l'occasion de faire un tri. Cette action permettra de récoler l'ensemble (processus en cours) et de réaménager les espaces.
- Poursuivre la campagne de numérisation qui doit être menée en particulier pour les photographies et documents graphiques exposés.
- Remplacer des originaux exposés par des fac-similis ou par d'autres exemplaires dans le musée et la galerie

Le jardin, un espace en soi

Une entreprise de jardiniers s'occupe du jardin deux fois par mois, entre mars et novembre, et propose chaque année des variétés de fleurs qui s'adaptent à l'environnement (manque de lumière, consommation d'eau) et selon un budget prédéfini, sans s'interdire la nouveauté et les innovations. Des cartels, appréciés par le public, indiquent les variétés. Durant les travaux de restauration des extérieurs de l'appartement de Clemenceau, le public s'est plaint ne pas avoir pu visiter le jardin fermé pour cette occasion. Cette demande informe sur l'importance de cet espace.

Le musée a participé précédemment aux RDV des jardins (de 2013 à 2016) mais la dernière année n'a pas été un grand succès. Le jardin, classé monument historique, est un prolongement de l'appartement de Clemenceau où sont organisés les vernissages et des soirées thématiques durant la belle saison. Il est une sorte de pendant du jardin de Saint-Vincent-sur-Jard. Il serait intéressant de proposer le hêtre pourpre planté par Clemenceau au classement d'arbre remarquable, un label décerné par l'association A.R.B.R.E.S ou d'autres actions spécifiques peuvent être lancées (voir chapitre II.B).

II.B – LA PROGRAMMATION CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE

- **Poursuivre la valorisation de la personnalité de Clemenceau, l'homme, l'action, les valeurs, les combats**
- **Traiter les « angles morts »**

Certains épisodes de la vie de Clemenceau sont mal connus par le public. De nombreuses idées reçues (par exemple : son rôle durant les grèves insurrectionnelles lors de son passage au ministère de l'Intérieur et ensuite, ou encore son rôle dans le traité de paix de 1919 et l'après) sont relayées depuis des décennies. Le musée doit jouer son rôle en traitant ces « angles morts » sur son site web (fiches documentaires, vidéos, interviews), lors d'expositions-focus, de conférences, en partenariat avec des blogueurs/youtubeurs historiens, l'Education nationale,

La programmation culturelle

1) **Poursuivre la programmation des expositions-focus et les cycles de conférences**

La programmation des expositions-focus a fait l'objet d'échanges au cours de réunions préparatoires :

- *Clemenceau et le cinéma* – 10 octobre 2023 au 24 février 2024
- *Clemenceau et le sport* (16 avril au 31 août 2024) en lien avec les Jeux Olympiques de Paris 2024, avec Georges Vigarello, historien spécialiste de l'histoire de l'hygiène, de la santé, des pratiques corporelles et des représentations du corps
- *Clemenceau et Sem* avec l'association SEM
- *Clemenceau et la médecine* avec Philippe Charlier, médecin légiste, directeur de la recherche au musée du Quai Branly

D'autres sujets sont proposés :

- *Clemenceau et ses livres illustrés* (Toulouse Lautrec, Bourdelle, ...) avec Sylvie Brodziak
- *L'inauguration de l'Orangerie* (novembre 2027 / Monet/Clemenceau)
- *Clemenceau et les animaux*
- *Clemenceau et Paris*
- *Clemenceau et les jardins* en lien avec Saint-Vincent-sur-Jard
- Une exposition-focus consacrée aux jardins de Clemenceau, en partenariat avec la maison de Saint-Vincent-sur-Jard, lancera un rendez-vous annuel sous forme de « conversation autour du jardin » au musée Clemenceau, abordant divers sujets avec des spécialistes durant des conférences et des ateliers (histoire du jardin, techniques, problématiques autour de l'eau, ...).
- *Clemenceau, architecte d'intérieur*
- *Clemenceau et la Grèce antique*
- *Centenaire de la mort de Clemenceau 1929-2029* (notamment en partenariat avec le Comité d'Histoire de la Ville de Paris, les deux maisons Clemenceau, les Vendéens de Paris, ...)

2) Le jardin, lieu d'exposition

Des expositions de sculptures pourront y être organisées du printemps à l'automne, celles-ci nouant un dialogue fort avec l'environnement du musée Clemenceau.

3) Développer les ressources en ligne du musée pour toucher un public plus large

4) Développer la mise en ligne des conférences qui ont lieu au musée (voir p. ??)

5) Organiser des conférences en ligne

Des conférences en ligne, deux par an, seront organisées pour un public qui ne peut pas se rendre au musée.

6) Proposer des podcasts accessibles sur le site internet

Créer des podcasts sur Clemenceau ou sur des sujets liés à Clemenceau, de différentes durées (1 à 15 mn, en un seul ou plusieurs épisodes), pour enfants et adultes, et mis en ligne sur le site web.

7) Réaliser des expositions-dossiers sur le site web

Dans les années à venir, outre les expositions-focus sur place, le musée développera des expositions-dossiers disponibles sur le site web du musée Clemenceau, à destination des enseignants, des élèves et des journalistes, en lien avec l'actualité et ne pouvant être traitées in situ ou sur une oeuvre de la collection. Ces dossiers pourront être réalisés par des étudiants ou des stagiaires en médiation culturelle. Le site web doit devenir le « doublon virtuel » du musée.

8) Faire découvrir les textes de Clemenceau et ceux de ses contemporains sur place puis en ligne

Le musée a pour projet de faire découvrir les textes de Clemenceau et de ses contemporains – lectures, théâtre, distribution de textes -, de petit format, compte tenu de l'exiguïté des lieux, en lien avec les expositions-focus ou en dehors. L'objectif est de donner une actualité à Clemenceau auprès du public et des scolaires. Ces lectures (ou des extraits), avec l'accord des intervenants, pourraient être diffusées en ligne.

9) Développer les partenariats culturels

Actuellement, une coopération existe avec les deux autres maisons clemencistes pour le prêt des expositions-focus. La politique partenariale est à amplifier pour la réalisation des programmations culturelles, localement et/ou en lien avec le sujet de l'exposition-focus (le cinéma et les écoles de cinéma, les artistes contemporains, les prisons et les institutions en rapport avec le monde carcéral).

La programmation scientifique

1) Coopération universitaire

Le rayonnement de la Fondation couvre plutôt le territoire français, dans les pays francophones et anglo-saxons. Pour préparer la relève scientifique, la Fondation doit mieux rayonner scientifiquement, autant sur le plan national qu'international (en nouant une politique de coopération notamment avec les universités américaines).

De même, la qualité de l'édition et de l'éditeur, notamment pour les actes des colloques organisés par la SAGC et la Fondation, est également importante. L'objectif est d'attirer de nouveaux et jeunes chercheurs pour les prochaines rencontres scientifiques à travers une publication valorisante (ex : CNRS éditions).

2) « Cercle clemenciste »

Création d'une entité destinée à attirer des universitaires (enseignants et étudiants) et des personnalités qualifiées. Ce groupe de réflexion pluridisciplinaire aura pour objectif de travailler sur Clemenceau et de tisser des liens autour de projets en commun. Ce projet a déjà fait l'objet d'une proposition en Conseil d'administration sous les auspices de la Fondation et de la SAGC. Ce cercle pourra se réunir une à deux fois par an, avec, pour fil conducteur, l'actualité clemenciste. Le statut et le format de ce cercle seront à définir. Ce cercle sera valorisé sur le site web avec une page spécifique.

II.C – LE MUSÉE ET SON PUBLIC

Les publics

L'objectif est d'atteindre la fréquentation de l'année 2018 – soit 5 914 visiteurs - après le succès des commémorations 14/18 et de l'Année Clemenceau. L'exiguïté des lieux ne permet pas de recevoir simultanément beaucoup de public qui apprécie de visiter tranquillement et dans le calme. Il faut rappeler que la jauge du musée a été établie par la Préfecture à 20 personnes par étage. Organiser des visites de groupe (associations, comités d'entreprises, ...) le matin, sur des créneaux définis. Le groupe sera surveillé par un agent d'accueil du musée.

Le musée doit poursuivre et renforcer ses liens avec le milieu scolaire en s'appuyant sur la Mairie du 16ème, la Ville de Paris (écoles et centres d'animation) et CANOPÉ. Ce dernier propose des outils destinés aux scolaires et qui peuvent être exploités pour le compte du musée. CANOPÉ est également un partenaire privilégié pour se faire connaître auprès des enseignants. Organiser des ateliers en lien avec l'exposition-focus pour les groupes scolaires avec des étudiants-stagiaires en médiation.

Les services au public

En réponse à la demande du public, le musée a le projet, qui s'impose, d'éditer un guide complet du musée (mis en vente à la librairie), après la restauration totale de l'appartement. En attendant, il se propose de publier une brochure consacrée à l'appartement de Georges Clemenceau.

Grâce au CMN, le musée Clemenceau aura accès à une visite virtuelle de l'appartement, rue Franklin semblable à celle qui est actuellement proposée à la maison de Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard. Le musée souhaite mettre cet outil à la disposition notamment des conférenciers pour un public qui n'a pas physiquement accès au musée (EHPAD, écoles lointaines, personnes handicapées, ...).

Parce qu'il est un lieu de cohésion et de partage, le musée Clemenceau souhaite développer les échanges collaboratifs et intergénérationnels autour de la mémoire familiale.

Les partenariats

- Resserrer les liens avec la Société des Amis de Georges Clemenceau : proposer notamment des tarifs préférentiels pour les sociétaires, en retour, diffuser systématiquement les événements du musée (expositions, conférences, ...).
- Consolider des partenariats avec des sociétés d'amis de musées ou de maisons (les Amis de Giverny, de Marmottan-Monet, Versailles, Louvre, ...).
- Développer la communication du musée à travers de nouveaux partenaires (RATP, Office du tourisme IDF, l'office du Tourisme de Paris, Région IDF, Paris, ...) et locaux.

La communication

La pérennité du musée Clemenceau repose sur la fréquentation du public. La sensibilisation des jeunes à Clemenceau et le développement d'un intérêt manifeste pour lui – voire une proximité en rapport avec des valeurs communes - sont des enjeux majeurs afin de renouveler le public de demain.

Le musée doit appuyer sa communication sur sa singularité et ses points forts : lieu unique et préservé dans Paris, jardin, personnalité de Clemenceau dans toutes ses facettes et les valeurs qu'il incarne.

Un plan de communication est en cours d'élaboration pour définir une nouvelle stratégie de fidélisation et de développement de ces nouveaux publics : développer la présence du musée sur les réseaux sociaux, fidéliser le visitorat du musée à travers des événements (conférences, rencontres, visites privées, ...), optimiser la visibilité de l'offre du musée (affichage sur rue, sur les réseaux sociaux,), développer la communication locale pour attirer un public de proximité.

Profiter des célébrations nationales qui peuvent avoir un lien avec Clemenceau, directement ou indirectement, par exemple les Jeux Olympiques de Paris en 2024, le centième anniversaire de la mort de Claude Monet en 2026 et celui des Nymphéas au musée de l'Orangerie en 2027.

II.D – LES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

La Fondation doit prévoir **quatre grands postes de dépenses** dans les cinq années à venir:

1) Les travaux :

- Les travaux d'entretien de l'immeuble
- La poursuite du chantier de restauration de l'appartement (la chambre, la salle à manger et la galerie bibliothèque)

2) L'informatisation :

- La refonte du site et la base de données des collections (à chiffrer après l'établissement d'un cahier des charges)

3) La conservation :

- La restauration des oeuvres conservées dans le musée (photographies, la bibliothèque personnelle de Clemenceau, objets lui ayant appartenu, ...)

4) Le personnel :

- Le musée doit désormais prendre en charge, de manière permanente, le salaire d'un agent supplémentaire. Le musée pourra faire appel à des renforts ponctuels en fonction des chantiers à mener, notamment d'informatisation.

CONCLUSION

De 2024 à 2029, le musée poursuivra la politique engagée depuis une décennie sur la restauration des espaces historiques de l'appartement, de mise à niveau de la sécurité ainsi que, depuis ces dernières années, son active politique de programmation culturelle (expositions-focus et manifestations culturelles).

L'action prioritaire à mener au premier chef devra porter sur le chantier de gestion des collections (bases de données en ligne, numérisation des oeuvres, ...), qui suppose préalablement la refonte complète du site web. Un nouveau site est en effet indispensable :

- Pour rendre les collections du musée accessibles au public le plus large
- Pour développer les publics extra-muros par des contenus renouvelés et encore plus diversifiés sur le net, adaptés à des publics spécifiques (enseignants, élèves, amateurs, curieux, jeunes...).

D'autres actions viseront à renforcer la politique de coopération :

- Avec les maisons Clemenceau, d'autres musées et organismes culturels,
- Avec les universitaires et les organismes scientifiques, notamment à travers la création d'un Cercle clemenciste.

A cinq ans du centième anniversaire de la mort de Georges Clemenceau, il faudra préparer l'événement qui sera célébré tout au long de l'année 2029 et qui marquera un temps fort de la vie du musée. La préparation de cet événement se fera naturellement en partenariat avec la Société des Amis de Georges Clemenceau, les maisons Clemenceau et d'autres organismes comme le comité d'histoire de la Ville de Paris.

Le musée mettra à profit cette période pour réfléchir à son propre avenir au-delà du centenaire : Que représentera Clemenceau pour les jeunes générations? Comment le musée devra-t-il s'adapter aux nouvelles et si rapides évolutions technologiques et au contexte que connaîtront alors les institutions muséales.

Le musée devra faire en sorte que la personnalité, l'action et les valeurs de Georges Clemenceau restent vivantes et sources d'inspiration pour les générations futures.

ANNEXES



Annexe I – Une sélection des acquisitions du musée Clemenceau depuis 2015 (par typologie)

Les manuscrits

- Achat de deux lettres de Clemenceau à M. Winter, 23 septembre 1896 et 14 août 1909 (N)763 et 764 – vente du 7/12/2022)
- Don d'une lettre de Clemenceau à Marguerite Baldensperger / 27 sept 1926 (n°759 – Don de Catherine Bernheim – 9/06/1922)
- Don d'une lettre de Clemenceau à Marguerite Baldensperger / 9 août 1925 (n°758 – Don de Catherine Bernheim – 9/06/1922)
- Don de 11 dossiers de manuscrits (dont *Au soir de la Pensée*) corrigés par Clemenceau (n°755 – Don de Dominique Bastien le 8/11/2021)
- Achat d'une lettre de Mary Clemenceau à Mme Jourdan (?) / 1884 (n°735-2018)

Les arts graphiques

- Don d'un dessin « Hommage à Clemenceau GB 1924 » (n°760 – Don d'Henri Bellan – sept 2022)
- Achat « Menu du 29 janvier 1908 » (n°746 – 20/01/2021)
- Achat d'une affiche de SEM représentant Clemenceau effectuant un saut de ski. Affiche avant lettre pour la station Superbagnères de Luchon (n°716-2016)
- Achat d'un portrait de Clemenceau par Gus Bofa, *Le Mandarin* (n°722-2017)

Les imprimés

- Achat du contrat édition *Le Voile du Bonheur* pour une version anglaise / 1er mai 1908 (n° 762 – 15/12/2022)
- Don de l'édition originale du livre de l'écuyer James Fillis (1834-1913) : *Principes de dressage et d'équitation*, Paris, Marpon et Flammarion, 1890 de James Fillis (n°705 – 2015)
- Achat de deux pages censurées de *L'Homme Enchaîné* (n°734-2018)

La peinture

- **Don d'un portrait d'Annette Baldensperger, huile sur toile (n°757 – Don de Roland Baldensperger 9/06/2022)**

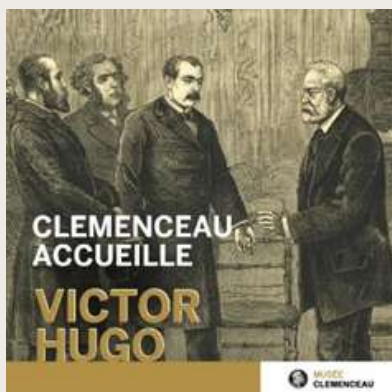
La photographie

- **Achat de 5 plaques de verre montrant Clemenceau sur le Front (n°756 – achat le 28/01/22)**

Les objets

- **Achat d'un portrait de Clemenceau par Sem réalisé en véritable marqueterie (n°754 – 20/09/2021)**
- **Don d'une plaque en terre cuite « Le Tigre » (n°747 – Don de M. Wormser le 20/01/2021)**
- **Achat d'une théière japonaise avec étiquette « G. Clemenceau » (n°715 – 2016)**
- **Achat d'une caricature en bois peint de Clemenceau attribuée à Hector Moloch (fin 19ème siècle)**

Annexe 2 - Les publications du musée Clemenceau depuis 2017



CLEMENCEAU ACCUEILLE VICTOR HUGO

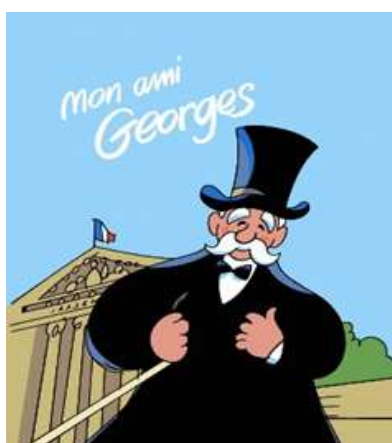
Cahier d'exposition-focus

«Clemenceau accueille Victor Hugo », textes de Marie-Laure Prévost, postface de Jean-Noël Jeanneney, Cahier d'exposition focus n°1, musée Clemenceau, Paris, 2020 (10€)

Prix de vente : 10€

Date de parution : mars 2020

ISBN : 978-2-9571936-0-8



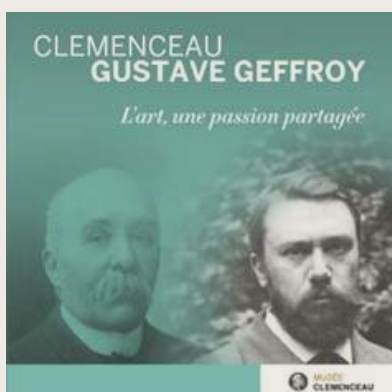
MON AMI GEORGES

Pascal Garnier, auteur et illustrateur

Prix de vente : 10€

Date de parution : novembre 2020

ISBN : 978-2-9571936-1-5



CLEMENCEAU, GUSTAVE GEFFROY, L'ART, UNE PASSION PARTAGÉE

Cahier d'exposition-focus

Textes de Patricia Plaud-Dilhuit, postface de Jean-Noël Jeanneney, Cahier d'exposition focus n°2

Prix de vente : 10€

Date de parution : mai 2021

ISBN : 978-2-9571936-2-2



CARTE BLANCHE A CODEX URBANUS

Cahier d'exposition-focus

Textes de Codex Urbanus, postface de Jean-Noël Jeanneney, Cahier d'exposition focus n°3

Prix de vente : 10€

Date de parution : septembre 2021

ISBN : 978-2-9571936-3-9



DES FEMMES ET CLEMENCEAU. LA LIBERTÉ POUR HORIZON

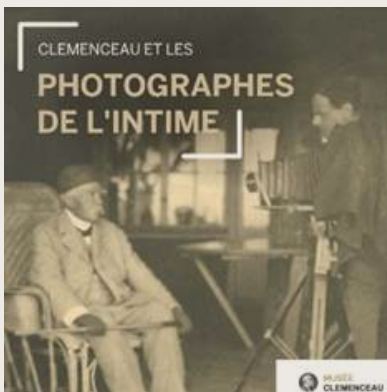
Cahier d'exposition-focus

Textes de Sylvie Brodziak, Lise Lentignac, Florence Rionnet, postface de Jean-Noël Jeanneney, Cahier d'exposition-focus n°4

Prix de vente : 10€

Date de parution : mars 2022

ISBN : 978-2-9571936-4-6



CLEMENCEAU ET LES PHOTOGRAPHES DE L'INTIME

Cahier d'exposition-focus

Textes de Lise Lentignac, postface de Jean-Noël Jeanneney, Cahier d'exposition-focus n°5

Prix de vente : 10€

Date de parution : septembre 2022

ISBN : 978-2-9571936-5-3



CLEMENCEAU ET LA JUSTICE

Cahier d'exposition-focus

Textes d'Alexandre Duval-Stalla, postface de Jean-Noël Jeanneney, Cahier d'exposition-focus n°6

Prix de vente : 10€

Date de parution : avril 2022

ISBN : ISBN 978-2-9571936-6-0



CLEMENCEAU ET LE CINÉMA

Cahier d'exposition-focus

Textes d'Éric Le Roy et de Jérôme Lucchini, postface de Jean-Noël Jeanneney, Cahier d'exposition-focus n°7

Prix de vente : 10€

Date de parution : octobre 2022

ISBN : ISBN 978-2-9571936-7-7

Les aides à la publication



L'ANNÉE CLEMENCEAU n° 1 - 2017

Sous la direction de Sylvie Brodziak, Matthieu Séguéla et Samuel Tomei

CNRS Editions

Prix de vente : 25€

Date de parution : octobre 2017

ISBN : 978-2-271-11726-7



L'ANNÉE CLEMENCEAU n° 2 - 2018

Sous la direction de Sylvie Brodziak, Matthieu Séguéla et Samuel Tomei

CNRS Editions

Prix de vente : 25€

Date de parution : novembre 2018

ISBN : 978-2-271-12260-5



L'ANNÉE CLEMENCEAU n° 3 - 2019

Clemenceau et les arts

Sous la direction de Sylvie Brodziak, Matthieu Séguéla et Samuel Tomei

CNRS Editions

Prix de vente : 25€

Date de parution : mars 2020

ISBN : 978-2-271-12963-5



L'ANNÉE CLEMENCEAU n° 4-5 – 2020-2021

Défis sanitaires, enjeux politiques

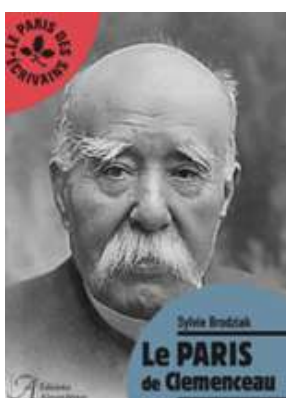
Sous la direction de Sylvie Brodziak, Matthieu Séguéla et Samuel Tomei

CNRS Editions

Prix de vente : 25€

Date de parution : novembre 2021

ISBN : 978-2-271-13531-5



LE PARIS DE CLEMENCEAU

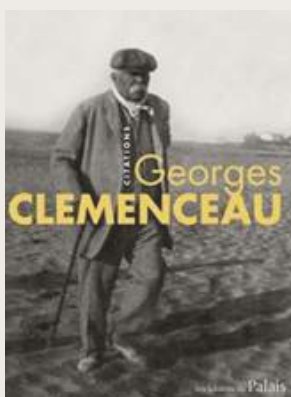
Sylvie Brodziak

Collection Le Paris des écrivains, les éditions Les Alexandrines

Prix de vente : 10€

Date de parution : octobre 2022

ISBN : 2370890819



GEORGES CLEMENCEAU

Jean-Yves Perrot

Collection Géants, les éditions du Palais

Prix de vente : 12€

Date de parution : octobre 2022

ISBN : 2381860002



L'ANNÉE CLEMENCEAU n° 6 – 2022

Les femmes et Clemenceau

Sous la direction de Sylvie Brodziak, Matthieu Séguéla et Samuel Tomei

CNRS Editions

Prix de vente : 25€

Date de parution : 2022



BERTHA ZUCKERKANDL 1864-1945

De Gustave Klimt à Auguste Rodin, parcours d'une salonnière et critique d'art entre Vienne et Paris

Armelle Weirich

Presses universitaires de Rennes

Date de parution : second semestre 2023

Annexe 3 - Les "expositions-focus" depuis 2016



MONET-CLEMENCEAU, L'HORIZON INFINI. DU JAPONISME A L'IMPRESSIONNISME

du 3 mai au 30 septembre 2016

Commissaire : Matthieu Seguela

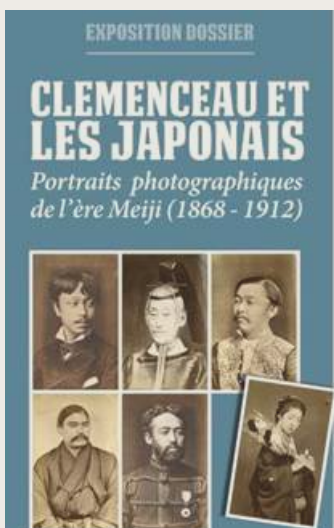
984 visiteurs



CLEMENCEAU PAR DORVILLE, 25 ATTITUDES, GESTES ET EXPRESSIONS NOTES A LA TRIBUNE DES ASSEMBLEES PARLEMENTAIRES

de novembre 2017 à mai 2018

3 404 visiteurs



CLEMENCEAU ET LES JAPONAIS, PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES DE L'ERE MEIJI (1868- 1912)

du 5 juin au 31 juillet 2018

Commissaire : Matthieu Seguela

984 visiteurs



GUERRE & PAIX, CLEMENCEAU VU PAR LA CARICATURE (1915-1919)

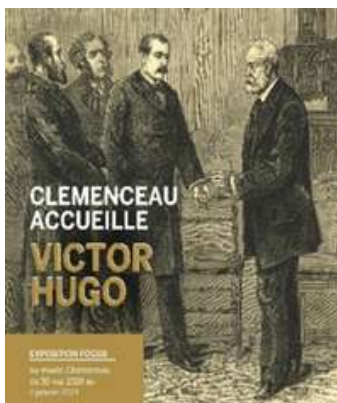
du 11 septembre 2018 jusqu'au 31 juillet 2019

Commissaire : Laurent Bihl

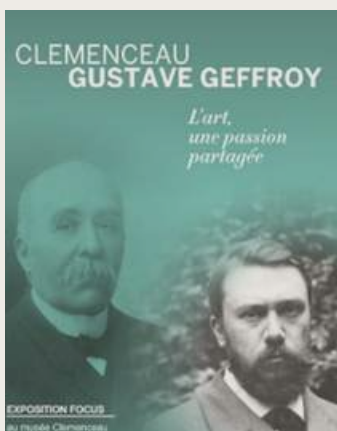
6 472 visiteurs



GILBERT BELLAN,
PEINTRE DE CLEMENCEAU (1919-1929)
du 11 septembre 2019 au 29 février 2020
Commissaires : Henri Bellan, Philippe de Villepin
2 759 visiteurs



CLEMENCEAU ACCUEILLE VICTOR HUGO
du 31 mai 2020 au 2 janvier 2021
Commissaire : Marie-Laure Prévost
1 076 visiteurs



CLEMENCEAU, GUSTAVE GEFFROY,
L'ART, UNE PASSION PARTAGÉE
du 19 mai au 31 juillet 2021
Commissaire : Patricia Plaud-Dilhuit
476 visiteurs



CARTE BLANCHE A CODEX URBANUS
du 14 septembre 2021 au 29 janvier 2022
Commissaire : Codex Urbanus
1 673 visiteurs

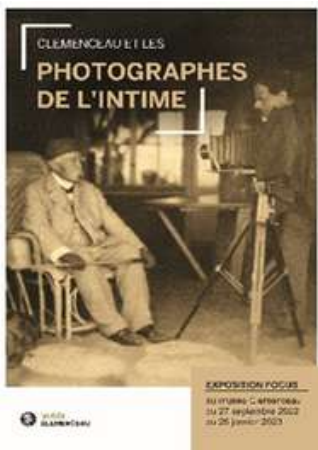


DES FEMMES ET CLEMENCEAU. LA LIBERTÉ POUR HORIZON

du 8 mars au 30 juillet 2022

Commissaires : Sylvie Brodziak, Lise Lentignac, Florence Rionnet

1 539 visiteurs

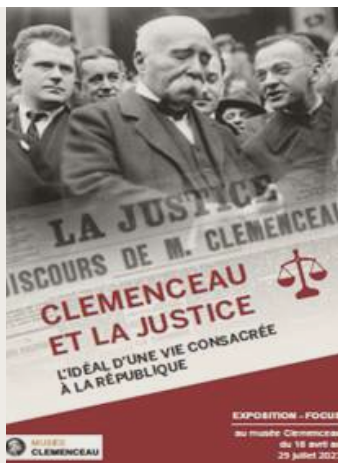


CLEMENCEAU ET LES PHOTOGRAPHES DE L'INTIME

du 27 septembre 2022 au 25 février 2023

Commissaire : Lise Lentignac

1 732 visiteurs

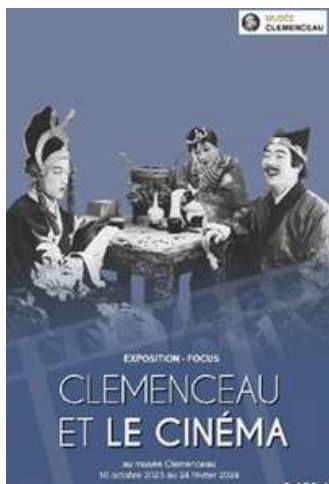


CLEMENCEAU ET LA JUSTICE

du 18 avril au 29 juillet 2023

Commissaire : Alexandre Duval-Stalla

1640 visiteurs



CLEMENCEAU ET LE CINÉMA

du 10 octobre 2023 au 24 février 2024

Commissaire : Eric Le Roy, Jérôme Lucchini

2500 visiteurs

Annexe 4 – Composition du Conseil d'administration à la date du 5 juin 2023

Jean-Noël JEANNENEY	Président
Laurence DEVINAT	Vice-présidente
Jacqueline SANSON	Secrétaire Générale
Jacques DESPONTS	Trésorier

Sylvie BRODZIAK
Bernard CERQUIGLINI
Eric CLEMENCEAU
Laurence DES CARS
Alexandre DUVAL-STALLA
Jean GARRIGUES
Marie-Hélène JOLY
Florence PARLY
Matthieu SEGUELA
Christian VIGOUROUX
Guy WORMSER

Membres honoraires

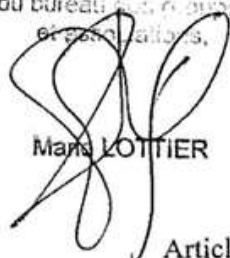
Valérie JOXE
Marie PHELIPON

Administration

Lise LENTIGNAC

Annexe 5. Les statuts

L'administration civile
Chef du bureau des groupements
et associations,



Mars LOTTIER

Statuts

de la Fondation "Le Musée Clemenceau"

Projet approuvé par le Comité lors des séances des
29 mars 2005 et 30 mai 2005



Article 2 et titre IV modifiés et articles 16 et 17 ajoutés conformément à la
demande de la Section de l'Intérieur du Conseil d'Etat

I – Mission de l'œuvre

Art 1^{er} - La Fondation "Le Musée Clemenceau" a pour objet de perpétuer le souvenir intime de Georges Clemenceau, en conservant en l'état où il se trouvait le jour de son décès l'appartement qu'il a habité pendant trente-cinq ans à Paris, rue Franklin (aujourd'hui dénommée rue Benjamin Franklin), n° 8 et en recueillant, dans l'immeuble, tous objets ou livres propres à servir sa mémoire.

Elle a son siège à Paris à cette adresse.

Elle veille à l'entretien et l'animation du musée, à la gestion de l'immeuble constituant sa dotation, à la préservation de ses collections, à la sauvegarde de documents concernant la vie et l'œuvre de Georges Clemenceau et à l'organisation de toutes expositions, manifestations et publications destinées à les faire connaître.

II – Administration et fonctionnement

Art. 2 - La fondation est administrée par un conseil composé de onze à quinze membres dont :

- six à sept au titre du collège des fondateurs ;
- cinq à huit au titre du collège des personnalités qualifiées ;

1° - Les membres du collège des fondateurs sont élus pour 4 ans à la majorité par les membres du collège eux-mêmes sur présentation de deux d'entre-eux. Ils sont rééligibles.

Le collège des fondateurs comprend actuellement :

- Mme Lise Devinat, M. Jean-Marcel Jeanneney, et M. André Wormser, élus en 2003 pour siéger jusqu'en 2007
- M. Marcel Wormser, M. Pierre Joxe, Mme Valérie Joxe, et M. Eric Clemenceau, élus en 2005 pour siéger jusqu'en 2009

En cas de démission ou d'empêchement définitif d'un fondateur, son remplaçant est choisi à la majorité par les autres membres.

2° - Le collège des personnalités qualifiées comprend des personnes choisies en raison de leur compétence dans le domaine d'activité de la fondation. Elles sont cooptées par les autres membres du conseil d'administration sur présentation de deux d'entre-eux. Elles sont nommées pour une durée de 4 années et renouvelées par moitié tous les 2 ans. Leur mandat est renouvelable. Lors du premier renouvellement, les noms des membres sortants sont désignés par la voie du sort.



3° - En cas de décès, de démission, d'empêchement définitif ou de révocation d'un membre du conseil d'administration, il sera pourvu à son remplacement dans les six mois. Les fonctions de ce nouveau membre prennent fin à la date à laquelle aurait normalement expiré le mandat de celui qu'il remplace.

4° - Les membres du conseil sont tenus d'assister personnellement aux séances du conseil. En cas d'empêchement, un membre peut donner son pouvoir dans les conditions définies par le règlement intérieur. Chaque membre ne peut toutefois détenir plus d'un seul pouvoir.

5° - L'exclusion d'un membre du Conseil peut être prononcée à la majorité des membres en exercice, notamment en cas d'absences répétées.

6° - Un commissaire du gouvernement, désigné par le ministre de l'intérieur après avis du ou des autres ministres concernés, est en droit d'assister aux séances du conseil avec voix consultative. Il veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la fondation.

7° - Le Conseil d'administration peut créer, par une disposition du règlement intérieur, un conseil scientifique pour l'assister.

8° - Les anciens membres du Conseil pourront être nommés membres honoraires par décision du Conseil prise à la majorité des membres en exercice. Les membres honoraires pourront assister aux séances du Conseil avec voix consultative.

Art. 3 - Le Conseil choisit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, un Vice président, un Secrétaire général et un Trésorier.
Les membres de ce bureau sont élus pour un an et rééligibles.

Art. 4 - Le Conseil se réunit au moins une fois tous les six mois, et chaque fois que son président ou le tiers de ses membres le juge utile.

La présence de la majorité des membres est nécessaire pour la validité de ses délibérations. Celles-ci sont prises à la majorité des suffrages, la voix du président étant prépondérante en cas de partage des suffrages..

Il est tenu procès verbal des délibérations, qui mentionne le nombre de membres présents.

Les procès verbaux sont, après approbation du Conseil, signés par le Président et le Secrétaire général.

Art. 5 - Les fonctions de membre du Conseil ou du Bureau sont gratuites.

Des remboursements de frais sont seuls possibles sur justificatifs, dans les conditions fixées par le conseil d'administration et selon les modalités définies par le règlement intérieur.

Art. 6 - Le titre de « Bienfaiteur du Musée Clemenceau » pourra être décerné par le Conseil, sur proposition du bureau, aux personnes qui auraient apporté à la Fondation un concours généreux et fervent.

Art. 7 - Le Conseil a les pouvoirs les plus étendus pour la bonne gestion du Musée. Il prend toutes les mesures propres à assurer, dans le sentiment de reconnaissance et d'admiration qui a inspiré ses donateurs, sa conservation et son enrichissement.

x

- 1° Il arrête le programme d'action de la Fondation ;
2° Il adopte le rapport qui lui est présenté annuellement par le bureau sur la situation financière et morale de la Fondation ;
3° Il vote, sur proposition du bureau, le budget et ses modifications, ainsi que les prévisions en matière de personnel ;
4° Il reçoit, discute et approuve les comptes de l'exercice clos qui lui sont présentés par le trésorier avec pièces justificatives à l'appui ;
5° Il adopte, sur proposition du bureau, le règlement ;
6° Il accepte les dons et legs et autorise, en dehors de la gestion courante, les acquisitions ou cessions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, les baux et les contrats de location, la constitution d'hypothèques et les emprunts, ainsi que les cautions et garanties accordées au nom de la fondation ;
7° Il désigne un ou plusieurs commissaires aux comptes sur la liste mentionnée à l'article L. 822-1 du Code de commerce ;
8° Il fixe les conditions de recrutement et de rémunération du personnel ;
9° Il est tenu informé par le président de tout projet de convention engageant la fondation et délibère sur les conventions entrant dans le champ de l'article L.612-5 du code de commerce; dans ce cas, il se prononce hors la présence de la personne intéressée.

Le Conseil peut créer un ou plusieurs comités chargés de l'assister dans toutes les actions menées par la Fondation. Leurs attributions, leur organisation et leurs règles de fonctionnement sont fixées par le règlement intérieur.

Il peut accorder au bureau, en deçà d'un montant qu'il détermine, une délégation permanente pour les cessions, acquisitions et locations de biens mobiliers et immobiliers ainsi que pour l'acceptation des donations et des legs, à charge pour ce dernier de lui en rendre compte à chaque réunion du Conseil.

Le bureau instruit toutes les affaires soumises au Conseil et pourvoit à l'exécution de ses délibérations.

Le rapport annuel sur la situation de la Fondation, ainsi que les budgets et les comptes sont adressés chaque année au préfet de Paris, au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de la Culture.

Art. 8 - Les dépenses sont engagées, dans la limite des crédits ouverts au budget, par le président ou par le secrétaire général ayant reçu délégation partielle du président

Les dépenses sont ordonnancées par le Président ou son délégué choisi parmi les membres du Conseil, à l'exception du Trésorier.

Le Trésorier encaisse les recettes et acquitte les dépenses.

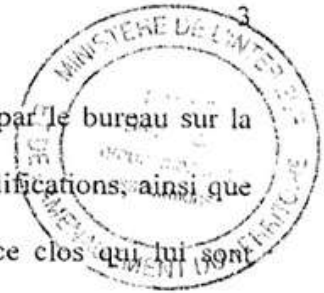
Les comptes de sa gestion sont soumis à l'approbation préfectorale.

Art. 9 - La Fondation est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par le Président qui peut toutefois déléguer partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs membres du bureau.

III – Dotations et ressources de la Fondation

Art. 10 - La dotation inaliénable, comprend:

- a) l'immeuble sis à Paris, rue Benjamin Franklin n° 8, avec toutes ses dépendances, le tout contenant six cent quatre vingt treize mètres environ de superficie, ayant fait l'objet de la donation faite en vue de la reconnaissance du



"Musée Clemenceau" comme établissement d'utilité publique, suivant acte reçu par Me Albert Loyuis Saucier, notaire à Paris, le 12 avril 1932.



b) les meubles meublants, effets et objets mobiliers, tableaux, objets d'art, qui garnissaient l'appartement de Georges Clemenceau et qui ont fait, en vue de la même reconnaissance d'utilité publique que ci-dessus, l'objet de deux donations, l'une de Monsieur Michel William Benjamin Clemenceau et Madame Thérèse Juliette Clemenceau, veuve de Monsieur Jules Jung, l'autre de Madame Madeleine Clemenceau, veuve de Monsieur Numa Jacquemaire, suivant deux actes reçus le 19 novembre 1931 par Me Lanquest, notaire à Paris.

Les biens meubles entrant dans la dotation de la fondation font l'objet d'un inventaire indiquant l'affectation de chacun d'eux. Cet inventaire est régulièrement mis à jour.

Art. 11 - Les dotations ordinaires comprennent:

- 1° le produit des libéralités reçues sans affectation,
- 2° le produit des libéralités reçues avec affectation,
- 3° les subventions qui lui ont été accordées,
- 4° Le dixième au moins de l'excédent des ressources annuelles inscrit dans un fonds de réserve.

Art. 12 - Les dotations ordinaires sont placées en valeurs mobilières, cotées ou non cotées, à une bourse officielle française ou étrangère, en titres de créances négociables, en obligations assimilables du Trésor, en immeubles nécessaire au but poursuivi ou en en immeubles de rapport.

Art. 13 - Les comptes de dépôt et le compte courant de la Fondation sont ouverts dans une Banque choisie par le Conseil .

Art.14 - Les ressources annuelles de la fondation se composent de :

- 1° les revenus des dotations,
- 2° Des subventions qui peuvent lui être accordées ;
- 3° Du produit des libéralités dont l'emploi est autorisé ;
- 4° Du produit des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente ;
- 5° Du produit des ventes et des rétributions perçues pour service rendu ;

La fondation établit dans les six mois qui suivent la fin de chaque exercice social des comptes annuels certifiés par un commissaire aux comptes conformément au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, homologué par l'arrêté interministériel du 8 avril 1999.

IV – Modifications des statuts et dissolution de la Fondation

Art 15 – Modification des statuts

Les présents statuts ne pourront être modifiés qu'après deux délibérations du Conseil, prises à deux mois au moins d'intervalle et à la majorité des trois quarts des membres en exercice.

✕

Art. 16 – En cas de dissolution ou en cas de retrait de la reconnaissance de la Fondation comme établissement d'utilité publique, le Comité désignera deux commissaires chargés de la liquidation des biens de l'établissement. Il attribuera l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publiés ou reconnus d'utilité publique.

Ces délibérations seront adressées sans délai au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de l'Education Nationale.

Dans le cas où le Comité n'ayant pas pris les mesures indiquées, un décret interviendrait pour y pourvoir, les détenteurs de fonds, titres, biens, livres et archives, s'en dessaisiront valablement entre les mains du commissaire liquidateur désigné par ledit décret.

Art. 17 – Les délibérations du Comité, prévues aux articles 15 et 16, ne sont valables qu'après approbation du Gouvernement.



Annexe 6. La genèse du musée Clemenceau par Jules Jeanneney

LA GENESE DU MUSÉE CLEMENCEAU

1926 - 1932



A Paris, Georges CLEMENCEAU habitait rue Franklin n° 8 depuis 34 ans, lorsqu'il y est mort le 24 Novembre 1929.

Son appartement, qui occupait le rez-de-chaussée d'une haute maison sur cour, comprenait trois grandes pièces et deux de service plus petites. Un jardinet s'ajoutait, auquel un large perron donnait accès et qui surplombait, au midi, le Boulevard Delessert.

La tranquillité du lieu, sa simplicité, la possibilité d'y satisfaire son goût pour la lumière, l'air libre, les fleurs, la compagnie de ses chiens et volatiles, n'avaient pas manqué de séduire CLEMENCEAU. Le loyer était, au surplus, modeste. L'aménagement avait été conçu essentiellement pour le travail et le commerce des amis. Il excluait tout luxe; mais la puissante personnalité de l'occupant avait marqué l'ensemble de son culte pour les hautes manifestations de la pensée et de l'art : des livres à foison et, aux murs, de nombreux souvenirs de voyages ou d'amitiés.

Ce fut au terme d'une période particulièrement tourmentée de sa vie que CLEMENCEAU était venu se fixer rue Franklin. A l'occasion de l'affaire de Panama, il avait été en butte à des calomnies frénétiques. Malgré l'élévation d'âme et le courage magnifique qu'il leur avait opposés, il s'était entendu injurier basement par ses électeurs, s'était senti lâché par son parti, déçu dans des amitiés et suspecté dans son pays. Il avait finalement perdu son siège au Parlement, perdu aussi son journal, dont il avait le passif à couvrir.

C'est rue Franklin que l'aube du splendide redressement qu'il sut imposer à son destin, s'est levée. C'est de là qu'a rayonné - au prix de quel labeur et avec quel éclat - pendant l'Affaire Dreyfus et pendant les années mouvementées qui suivirent, son infatigable combat pour la Justice, la liberté disciplinée de la démocratie, la grandeur de la Patrie. Durant les 48 mois pendant lesquels il a, par la suite, tenu (en deux fois) le pouvoir, c'est là encore qu'il venait, chaque soir, se munitionner pour le combat sans trêve. C'est là enfin que, sans rémission, il a connu les grandeurs et les misères d'une victoire, puis tant d'abandons.

/ ...

De tels souvenirs l'attachaient à ces lieux. L'âge l'y retenait. A cet égard, il avait eu longtemps une entière quiétude. Le propriétaire de l'immeuble, Madame MORAND, n'a, de son vivant, cessé de lui témoigner les plus grands égards. N'ignorant pas que les ressources de son locataire étaient restreintes, elle s'était interdit d'augmenter son loyer. Même, elle avait pris précaution, étant âgée, d'obtenir de ses héritiers l'engagement de faire de même et l'engagement a été tenu à son décès (192). Malheureusement il advint que la bonne harmonie se rompit entre les co-propriétaires : en 1926 la vente par licitation de l'immeuble s'imposa.

La perspective ainsi ouverte était dure pour les 84 ans que CLEMENCEAU avait à ce moment et pour le sentimental inavoué qu'il était. Elle l'était d'autant plus que le Collège Saint-Louis-de-Gonzague, contigu, était notoirement amateur de l'immeuble et impatient de l'acquérir pour s'agrandir.

Certes CLEMENCEAU faisait face à ces craintes avec sa philosophie et sa rondeur de langage coutumières. Un jour qu'il en parlait avec son fidèle serviteur, Albert BOULIN, il lui dit, les yeux tournés vers le jardin : "Et bien nous partirons pour la Vendée et je ne reviendrai plus ... Ce sera dur l'hiver ? ... Rien sûr. Bah ! On ne crève qu'une fois ! 75% ou tard, il faut y passer ..." Mais ceux qui le voyaient de près le sentaient soucieux.

Dans la seconde quinzaine d'Avril 1926, étant allé passer quelques jours en Vendée, à Bel-Ebat, il y reçut de Melle MORAND, l'une des co-propriétaires, avis obligeant, ("pour le cas où le Président aurait souhaité se porter acquéreur ou avoir, comme nouveau propriétaire, un de ses amis ou de ses parents") que la maison serait mise en adjudication, le 18 Mai, à la Chambre des Notaires. Il y avait de quoi le rendre anxieux.

A Paris, le soir du 18 Mai, quand l'heure du coucher vint, il dit à Albert : "A présent, notre sort est réglé ... Nous ferons comme je vous ai dit, mon pauvre ami ... nous retournerons en Vendée".

Or, dans la matinée du lendemain, Albert vient lui annoncer que le nouveau propriétaire demande à le voir. "Les Jésuites ?" - "Non, un Américain. Voici sa carte : Henry Selden BACON".

Le visiteur introduit confirma qu'en effet la maison lui avait été adjugée la veille. Il ajouta : "Il n'y a de changé ici que le propriétaire. Il sait que vous êtes le plus ancien locataire. Il désire que vous le restiez longtemps ... longtemps".

Ceci tenait du merveilleux. Comment M. Henry Selden BACON "Counselor at Law" Place de la Trinité à Paris, était-il devenu adjudicataire de la maison ? On ne tarda pas à le savoir .

/ ...

Quand, à Bel-Ébat, en Avril, l'information que l'on sait était parvenue à CLEMENCEAU, Madame Marguerite BALDENSPIEGER, qui eut pour lui une ardente admiration et qui la lui témoigna avec une particulière ferveur durant les années de la solitude, était auprès de lui. Rien ne lui avait échappé de l'impression pénible qu'il en avait ressentie. Elle en fut si peinée qu'elle résolut, sur le champ, de tenter l'impossible pour épargner au Président d'être jamais expulsé.

Elle savait que, parmi les amis qu'il comptait aux Etats-Unis d'Amérique M. James Stuart DOUGLAS, d'Arizona, lui était tout particulièrement attaché, en mesure aussi de la secourir et, sans nul doute, disposé à le faire en telle circonstance. Elle savait encore que M. DOUGLAS avait, à Paris, un avocat-conseil, M. BACON, avec qui elle s'était précisément rencontrée, peu auparavant, au cours d'une cérémonie universitaire.

Le jour même - 22 Avril - elle écrivit donc, en secret, à M. BACON :
" ... Voilà 30 ans que notre ami très-grand a illustré l'immuable. Je me suis juré de conserver toujours ce rez-de-chaussée, si évocateur de sa vie de laboureur, si haute et si noble ... Pour l'instant, qu'un ami généreux et lointain devienne son propriétaire et tout est facile ...".

Dès le surlendemain, M. BACON informait qu'il avait cédé à "son ami". Peu après, il en recevait "le pouvoir d'enchérir sans limite et, le cas échéant, de passer outre à toute objection du Tigre".

Ce fut ainsi que le 18 Mai, sur une mise à prix de 500.000 francs, après des enchères disputées uniquement entre les Pères Jésuites et M. BACON, le maison avait été adjugée à celui-ci au prix de 950.000 francs.

CLEMENCEAU, tenu à l'écart de l'opération, montra, quand il en connut les origines, l'irritation à laquelle on pouvait s'attendre. Mais M. BACON avait eu une explication, tenue soigneusement prête : "Les Américains aiment à combiner quand ils le peuvent, une bonne action avec une bonne affaire. Le cours du dollar rendait avantageux les investissements immobiliers en France ...". Certes, le prix auquel l'immuable avait été porté était de la valeur à l'argument. Mais comment faire grief à quiconque d'un mobile aussi noble que celui auquel M. DOUGLAS avait obéi ? ...

L'admiration vouée par M. DOUGLAS à CLEMENCEAU avait des racines profondes.

James DOUGLAS M.D., son grand-père, Ecossais d'origine, s'était fixé au Canada vers 1826. Médecin réputé à Québec, il a été un précurseur en

/ ...

psychiâtrie. Son esprit de recherche en tous domaines et son goût pour l'action étaient grands. Sur le tard, des placements aventureux, en affaires de mines, le ruinèrent totalement.

Son fils James, né à Québec en 1837 et qui y avait été élevé, était allé à Edimbourg faire ses études de théologie, en vue de la carrière pastorale, dans laquelle son grand-père s'était illustré. La mort de sa mère et celle d'un frère l'ayant rappelé à Québec, passionné pour la chimie minéralogique, il acquit vite en matière de recherche et exploitation de gisements, des connaissances et une autorité considérables.

Il avait, à ce moment, à pourvoir à la fois aux besoins de son ménage et de six enfants, et à ceux de son père, devenu à sa charge. Il connut là de durs moments. Mais, inventeur avec son maître HULL, d'un procédé nouveau de traitement du minerai, il devint collaborateur, puis associé et, par la suite, Président de la "Phelps Dodge Cy". L'affaire avait pris un énorme développement et fut aussi très lucrative. Son succès a couronné l'effort d'une vie qu'un grand besoin de savoir en tous domaines et une volonté puissante ont dominée. Le renom de James DOUGLAS n'était pas grand qu'au Canada, mais aussi aux Etats-Unis et en Angleterre même.

Quand, à 61 ans, il mourut à Québec (25 Juin 1918), la guerre, dans laquelle le monde entier avait été engagé, avait meurtri profondément sa raison. La victoire des Alliés se disputait encore. Il en avait suivi passionnément les étapes. La merveilleuse énergie que CLEMENCEAU y avait déployée l'avait particulièrement frappé d'admiration.

C'est son fils, M. James Stuart DOUGLAS, né à Québec le 19 Juin 1868, qui, au moyen de son prêtre-nom, M. BACON, est, en Mai 1926, devenu propriétaire du n° 6 rue Franklin.

Sa vie s'était écoulée aux côtés de son père, en pleine communauté d'âme et d'aspirations. Le culte de CLEMENCEAU était dans l'héritage : il allait être servi avec une dilection particulière. A aucun de ses voyages en France, M. James Stuart DOUGLAS n'a manqué d'en apporter les marques, soit rue Franklin, soit en Vendée, à Bel-Ebat. Il les donna aussi, lors du voyage de CLEMENCEAU aux Etats-Unis en 1922. En Arizona, à l'exploitation minière DOUGLAS, une ville portait le nom de CLEMENCEAU, et l'une des Sociétés se dénommait "The CLEMENCEAU G.L.M.D."

Ces témoignages avaient touché vivement CLEMENCEAU, comme aussi le subterfuge de 1926, grâce auquel il avait gardé son vieux rez-de-chaussée. Son testament du 23 Décembre 1927 en témoigne : "... Je lègue à titre particulier à M. James S. DOUGLAS d'Arizona, le pastel d'une figure de femme, par Van Gogh, qui est sur le rebord de la cheminée de mon cabinet ... A la mairie de CLEMENCEAU (Arizona), le vase de Chaplet, lilas clair, qui se trouve sur le meuble au-dessus de la glace, dans mon cabinet. Je charge mon excellent ami M. DOUGLAS d'opérer

/ ...

la remise, en le remerciant avec mon bon ami Henry Selden BACON de tant de preuves d'amitié (I). A M. Henry Selden BACON, je lègue le Bouddha couché en bronze, qui est sur la table de ma chambre ...".

°
° °

CLEMENCEAU, libéré de toute crainte d'être expulsé de son appartement, y a terminé ses jours en paix. Même, son nouveau propriétaire, se prévalant de ce que des réparations y avaient été omises depuis longtemps, l'avait, dès l'automne 1926, fait approprier.

A quel point le service rendu au Président a été grand, on l'avait pu voir d'après l'insistance que les Jésuites avaient mise à disputer les enchères : on l'a mesuré encore devant leurs efforts persistants, mais demeurés vains, pour se rendre maîtres de la maison.

C'est assez dire combien l'immédiate initiative prise par Madame BALIENSPERGER avait été méritoire.

Mais, dès 1926, Madame BALIENSPERGER avait, on le sait, conçu davantage : conserver l'appartement après le décès de son illustre occupant, tel qu'il était ce jour-là. La preuve serait faite ainsi du genre de vie bien modeste, que l'homme accusé hideusement d'avoir été vendu à l'Angleterre, avait eu. Sa grande figure ne pouvait, au surplus, être évoquée plus pieusement que devant les choses qui avaient été témoins des 34 dernières années de sa vie.

Ce vœu ardent de Madame BALIENSPERGER avait, grâce à elle encore, pris corps dès la fin de 1929.

Sa réalisation postulait, à la fois, la jouissance assurée des locaux, la possession du contenu entier de l'appartement et enfin les moyens d'assurer la conservation du tout.

/ ...

(I) A la suite de l'épuisement du gisement, la commune de CLEMENCEAU en Arizona a été, depuis lors, dissoute. Le vase de Chaplet a fait retour au Musée CLEMENCEAU. Il a repris sa place dans le cabinet de travail.

M. DOUGLAS était acquis à l'avance à l'idée. La promesse d'une donation du mobilier par les trois enfants de CLEMENCEAU, ses héritiers naturels, fut vite obtenue. On put alors envisager l'institution d'une Fondation, dont l'objet serait "de perpétuer le souvenir intime de CLEMENCEAU, en conservant dans l'état où il se trouvait le jour de son décès l'appartement qu'il avait occupé durant 35 ans, en recueillant dans l'immeuble tous objets ou livres propres à servir sa mémoire". La fondation prendrait le nom de "Musée CLEMENCEAU".

A cet effet, une Association fut constituée, avec statuts déposés. Son Comité Directeur fut composé comme suit :

Président d'Honneur :	M. Michel CLEMENCEAU
Président :	M. Jules JEANNENEY
Vice-Président :	M. le Général MORDACQ
Secrétaire Générale :	Mme BALDENSPERGER
Trésorier :	M. Henry Selden BACON
Membres :	M. Nicolas PIETRI et Mme Blanche KNEF

Dès l'automne 1931, l'Association avait été mise en possession de l'appartement et de son contenu; l'accès au Musée avait été, tout aussitôt, permis au public.

Le 20 Mai 1932, la reconnaissance d'utilité publique a été sollicitée du Gouvernement, en faveur de l'Association. Elle a été conférée par décret du 7 Juillet 1932 (Journal Officiel du 11/12 Juillet 1932).

Ce décret habilitait le Musée CLEMENCEAU à recevoir les donations qui lui étaient destinées.

Pour le mobilier, elles ont été réalisées : 1° par Mme JACQUEMAIRE-CLEMENCEAU, suivant acte passé le 21 Octobre 1932 devant Me LANQUEST, notaire à Paris; 2° par M. Michel CLEMENCEAU et Madame JUNG-CLEMENCEAU, par acte commun du 18 Novembre 1932, devant le même notaire.

Quant à l'appartement, M. DOUGLAS fit alors connaître, par M. BACON, qu'il ne se contenterait pas d'en faire abandon gratuit à la Fondation : il entendait que l'immeuble entier, acquis par lui en 1926, devienne la propriété du Musée, de façon que le revenu des deux maisons qui la composent, constitue l'élément normal et permanent de ses ressources.

C'est ce qu'un troisième acte, passé le 25 Novembre 1932 devant Me SAUCIER, notaire à Paris, a consacré.

Ces donations ont, toutes trois, été acceptées, au nom du Comité directeur de la Fondation, par son Président.

o
o o

/ ...

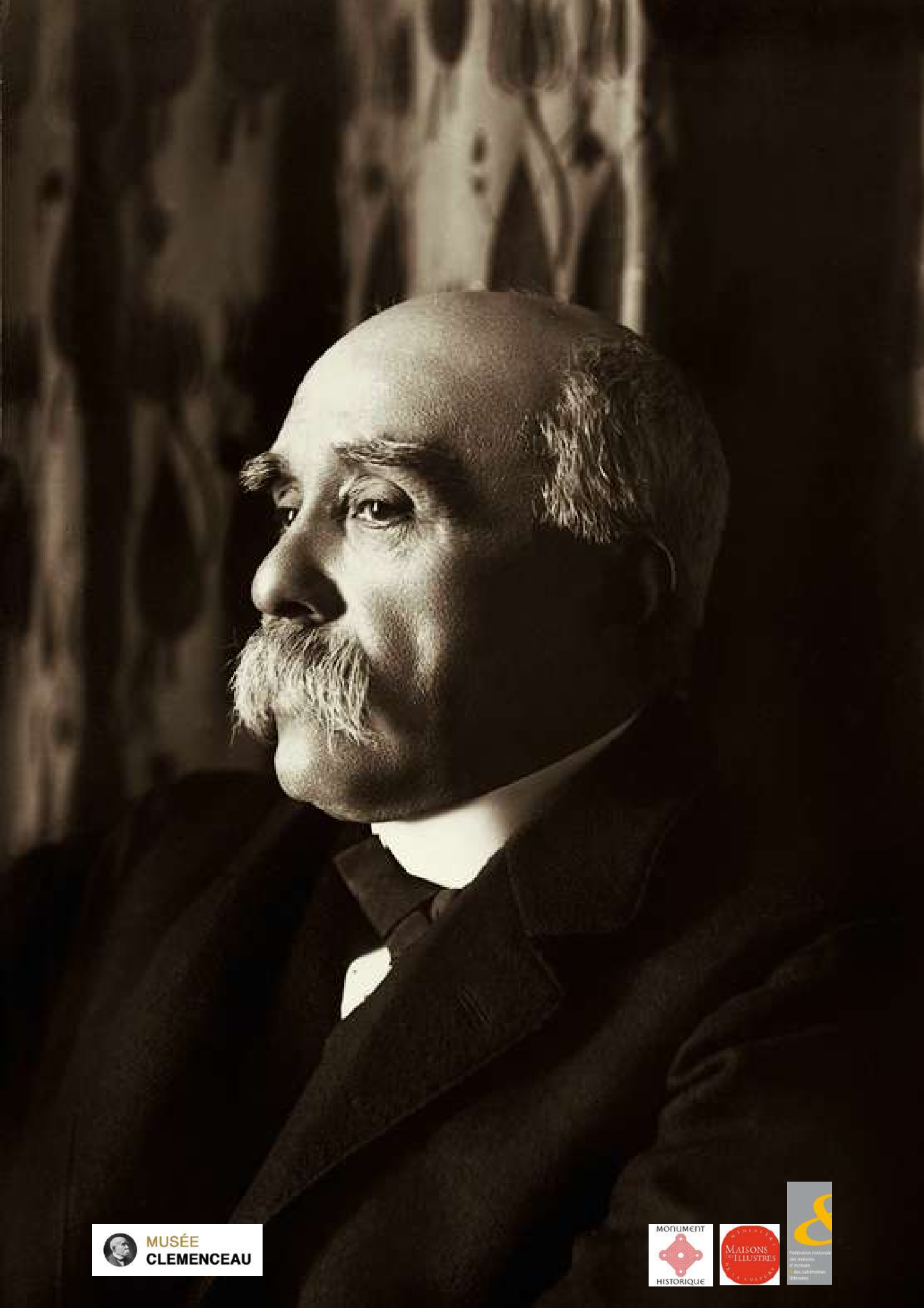
Tels sont les faits, à la suite desquels le Musée CLEMENCEAU, éminent nanti d'un statut administratif, d'un siège et d'un patrimoine, est entré dans la vie.

L'idée en a appartenu tout entière à Mme BALDENSPERGER qui, après en avoir poursuivi la réalisation avec sa ferveur ardente, en a été l'âme, jusqu'à son dernier souffle.

Dès que l'idée avait pris corps, les enfants de CLEMENCEAU lui avaient apporté leur adhésion, puis leur concours.

M. James S. DONELAS, en la rendant, dès 1926, réalisable, puis en la dotant magnifiquement comme il fit, a montré de quelle haute qualité était sa fidélité envers la grande mémoire, que le Comité d'Administration du Musée s'applique à servir de tout son cœur, sa foi, sa dévotion.

(signé) J. JEANNERET



MUSÉE
CLEMENCEAU

MONUMENT



HISTORIQUE



Patrimoine historique
des maisons
et des lieux
des personnalités
illustres